



LE DEVOIR

Dehors, les pauvres!



DE SA MISÉRABLE demeure, il ne reste plus que des ruines. Cette Indienne, comme des milliers d'autres habitants d'un bidonville de l'est de Calcutta, s'est retrouvée sans toit hier après que les autorités municipales eurent ordonné l'expulsion des résidents pour cause d'occupation illégale des lieux. Selon un rapport que la Commission d'urbanisme de l'Inde a publié plus tôt cette année, près du tiers de la population urbaine de l'État du Bengale occidental n'aurait pas de domicile fixe.

Les Ailes tardent à prendre leur envol

Les Boutiques San Francisco perdent 839 000 \$ à leur troisième trimestre

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Un automne trop chaud a empêché Les Ailes de la mode de prendre leur envol au centre-ville de Montréal. La faiblesse des ventes du magasin de 223 000 pieds carrés a même contribué à une perte nette de 839 000 \$ des Boutiques San Francisco au troisième trimestre de leur année financière.

Depuis février, le Groupe San Francisco a encaissé des pertes de 1,35 million et les dirigeants prévoient une fin d'année difficile. «Les températures n'ont pas été idéales. Les mois d'août et septembre ont été exceptionnellement chauds», souligne le vice-président aux finances de la compagnie, Jacques Fournier. À l'ouverture, nous n'avions que de la marchandise d'automne. La marchandise n'est pas sortie comme elle aurait dû parce qu'on est passé directement du mode été au mode hiver. Ce n'est pas une saison de retour à l'école qui va passer à l'histoire.

Au cours du troisième trimestre, Les Boutiques San Francisco ont pourtant enregistré des ventes de 72 millions de dollars, soit une hausse de près de 14 % par rapport à l'exercice précédent. La compagnie a dégagé un bénéfice de 3,3 millions avant intérêts, impôts

VOIR PAGE A 8: AILES

INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics ..	B 4	Météo.....	B 5
Bourse.....	B 2	Monde.....	A 5
Culture.....	B 7	Mots croisés ..	B 5
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

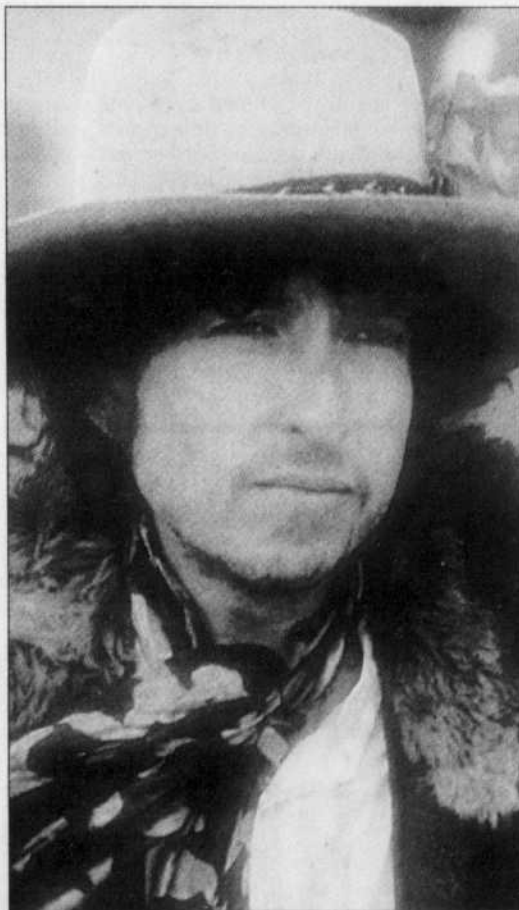
Montréal et Dylan unis pour toujours

The Bootleg Series Vol. 5 immortalise 27 ans plus tard le fameux «medicine show» Rolling Thunder Revue de Bob Dylan et compagnie, chansons et images d'une soirée exceptionnelle au Forum de Montréal comprises.

SYLVAIN CORMIER

Les plus mauvais billets dans la place. Là-haut, tout là-haut. Dans les gris. Derrière la scène. Debout, je touchais au plafond du Forum. C'est là que nous étions, mon ami Marc Gravel et moi. Heureux quand même. Non, extatiques. En contrebas, avec les jumelles, j'avais, en ne bougeant pas trop, une vue d'ensemble sur la scène. Et sur le large chapeau blanc sous lequel je savais qu'il y avait Dylan. De temps à autre, quand il chantait en duo avec Joan Baez ou l'ex-Byrds Roger McGuinn, j'apercevais son fameux nez d'aigle, tout blanc à cause du maquillage. Souvenir indélébile de mon deuxième show à vie, un an après George Harrison au même Forum.

Jusqu'à aujourd'hui, de cet événement crucial de mes 14 ans, je n'avais pour ainsi dire que ça, faute d'album live officiel. Le souvenir. Ça et le livre de Sam Shepard sur la tournée The Rolling Thunder Revue, l'extraordinaire «medicine show» qui trimbala durant l'automne 1975 et l'hiver 1975-76 Dylan et sa drôle de bande sur les routes de l'Amérique du Nord: Baez, McGuinn mais aussi un vieux pote de Woody Guthrie (Ramblin' Jack Elliott), le guitariste de David Bowie (Mick Ronson), un illustre rescapé de la Beat Generation (Allen Ginsberg), etc. Et voilà que 27 ans plus



1975 KEN REGAN/CAMERA 5

27 ans plus tard, surgi de nulle part, le spectacle de la tournée The Rolling Thunder Revue, l'extraordinaire «medicine show» refait surface sur disque. Mieux, The Bootleg Series Vol. 5 - Bob Dylan Live 1975 - The Rolling Thunder Revue contient quatre titres enregistrés le 4 décembre de cette année-là.

VOIR PAGE A 8: DYLAN

Le Canada deuxième au monde pour la qualité de l'eau

LOUIS-GILLES FRANCEUR
LE DEVOIR

Le Canada se classe au deuxième rang sur 147 pays dans le nouvel indice de rareté de l'eau (IRE), derrière la Finlande mais bien devant les États-Unis, qui se retrouvent au 34^e rang dans le classement général et au 147^e rang pour ce qui est des «usages» de l'eau, qui n'ont d'égal que leur boulimie énergétique.

Ce nouvel indice international et le premier palmarès qu'il établit seront rendus publics ce matin par le Conseil mondial de l'eau, un organisme privé qui tiendra le printemps prochain son troisième Forum annuel à Kyoto, au Japon. Le Conseil mondial de l'eau fait partie de ces organismes internationaux, de plus en plus dénoncés par des groupes environnementaux internationaux, dont le Contrat mondial de l'eau dirigé par l'économiste Ricardo Petrella, parce qu'ils encouragent la privatisation des services publics à l'instigation des grandes multinationales de ce secteur.

VOIR PAGE A 8: EAU

Terrorisme: le FBI est sévèrement critiqué

Le Congrès américain veut une superdirection du renseignement intérieur

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le Congrès américain a publié hier un rapport préliminaire très critique des services de renseignement pour leur échec à empêcher les attentats du 11 septembre 2001 et recommandé la création d'un «Monsieur renseignement» de rang ministériel, chapeautant les activités des différentes agences aux États-Unis pour éviter de nouveaux drames.

«Nous pensons que si ces recommandations — 19 au total — sont totalement et rapidement mises en œuvre, la capacité de notre gouvernement à détecter et empêcher la prochaine attaque terroriste sera nettement renforcée», a déclaré devant la presse le sénateur démocrate Bob Graham, président sortant de la commission du renseignement du Sénat en présentant ce rapport.

«Ces changements combleront des lacunes importantes de nos services de renseignement, des lacunes qui ont permis aux terroristes du 11 septembre de ne pas être repérés», a-t-il ajouté, mettant en garde contre le risque de nouveaux attentats de l'ampleur de ceux du 11 septembre.

Le rapport parlementaire insiste surtout sur la création très controversée d'un poste de «directeur du renseignement» avec rang ministériel qui serait le principal conseiller du président américain dans ce domaine. «Ce directeur devrait être doté de toute l'autorité et des effectifs nécessaires pour que l'ensemble des agences de renseignement aux États-Unis fonctionnent de façon cohérente», peut-on lire dans le rapport.

Il recommande aussi de renforcer les unités para-



La CIA, le FBI, les départements d'État et de la Défense devront prendre des mesures disciplinaires contre leurs agents ayant failli à leurs responsabilités

VOIR PAGE A 8: TERRORISME

La grande guignolee

Aujourd'hui
12 DÉCEMBRE

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Mise en garde de Legault aux spécialistes

(PC) — Le ministre de la Santé, François Legault, hausse le ton avec les médecins spécialistes et dit qu'il ne tolérera pas que les patients souffrent de leurs moyens de pression, déclenchés à la suite de la rupture des négociations avec le gouvernement. *«On ne tolérera pas que ces discussions aient lieu sur le dos des patients»*, a soutenu le ministre Legault, hier, lors d'un point de presse, en disant n'exclure aucun recours pour protéger les malades. Il demande donc aux médecins spécialistes de revenir immédiatement à la table de négociation, qu'ils ont quittée avec fracas lundi dernier, ulcérés de voir le ministre refuser de les exclure de l'application de la loi 142. Les 7500 membres de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, répartis dans 34 spécialités différentes, font depuis la grève du zèle. M. Legault a expliqué qu'il avait donné le mandat à un groupe d'une dizaine de fonctionnaires de *«suivre de très près les effets des moyens de pression des spécialistes»* et de lui faire un rapport quotidien sur la situation. Il a aussi contacté le président de la FMSQ, le Dr Yves Dugré, hier, pour l'exhorter une fois de plus à revenir s'asseoir à la table de négociation.

La CSN s'inquiète de la montée de la droite

(PC) — La CSN ne donnera pas de consigne de vote à ses 270 000 membres en prévision de la prochaine élection générale au Québec, mais elle cherchera à mieux les informer des grands enjeux et à les mettre en garde contre les effets de la montée de la droite. La présidente de la CSN, Claudette Carboneau, a apporté ces précisions, hier, lors d'une rencontre avec la presse dans le cadre de la réunion du conseil confédéral de sa centrale, qui se tient jusqu'à demain à Montréal. La centrale, dans le cadre de ce conseil confédéral, cherche un moyen de respecter ses statuts, qui stipulent qu'elle doit conserver son indépendance face à tout parti politique, tout en exprimant sa crainte de voir l'Action démocratique prendre le pouvoir. Ses statuts lui laissent toutefois une bonne marge de manœuvre, lui permettant par exemple de faire de l'action politique. Mme Carboneau a rappelé que la CSN n'a *«jamais été une organisation frileuse»* et qu'elle peut trouver d'autres moyens de sensibiliser ses membres aux grands enjeux et aux effets d'une élection d'un parti de droite. Parmi ces moyens, Mme Carboneau a notamment évoqué une tournée ou une campagne auprès des 2700 syndicats membres. Mais il n'est pas question de donner une consigne aux membres de voter pour tel parti. *«Les gens sont intelligents»*, a-t-elle souligné, et ils *«n'ont pas besoin d'être accompagnés dans l'isolement»* au moment de voter.

Une paix difficile à rétablir à Concordia

(Le Devoir) — Les esprits ne sont pas près de s'apaiser à l'université Concordia, trois semaines après la levée du moratoire interdisant toute discussion au sujet du Moyen-Orient sur le campus. L'association regroupant les étudiants juifs de l'université, Hillel, menace maintenant d'engager des poursuites contre l'association des étudiants de Concordia (CSU), qui a récemment décidé de lui couper les vivres. La CSU avait convenu, le 2 décembre, de geler les fonds alloués à Hillel, accusant l'organisation juive d'avoir distribué des dépliants invitant les étudiants à se joindre à l'armée israélienne. Outre, Hillel compte engager des poursuites pour recouvrer ses privilèges si la CSU n'annule pas rapidement sa résolution, la mise en demeure expédiée la semaine dernière étant demeurée lettre morte. L'organisation juive reçoit de la CSU un financement de 3000 \$ par année. Les dépliant incriminés ne sont pas l'œuvre d'Hillel, assure Michael Bergman, l'avocat de l'organisation. De son côté, le groupe Solidarité pour les droits humains palestiniens (SPHR) a fait savoir hier qu'une plainte avait été déposée contre Hillel auprès de la GRC à propos de la distribution de dépliants.

Le Hezbollah sur la liste noire

(AFP) — Le gouvernement canadien a annoncé hier l'ajout du mouvement chiite libanais Hezbollah et de deux autres groupes à sa liste noire des organisations soupçonnées de terrorisme interdites au Canada. Les deux autres sont le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et la secte japonaise Aum Shinrikyo. Quiconque au Canada appartient ou soutient l'une de ces organisations est passible d'une peine de 10 ans de prison, a indiqué le Solliciteur général, Wayne Easter.

Des accusations teintées d'amertume, dit-on au PLQ

Jean Charest ne répond pas à la charge menée contre lui par le président démissionnaire de la commission politique de son parti

Jean David est passé du Cirque du Soleil au Parti libéral du Québec. La transition ne s'est pas faite sans heurts: le cirque politique et ses clowns l'ont amèrement déçu.

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les dures critiques assénées par le président démissionnaire de la commission politique du Parti libéral du Québec, Jean David, à l'endroit du chef libéral Jean Charest et de son parti ont créé toute une commotion au sein de la formation politique. Au PLQ, on se demandait hier quelle mouche avait piqué Jean David pour qu'il s'en prenne à *«l'hermétisme, à la totale absence de planification, [au] manque de volonté à innover»* du parti qui l'avait accueilli à bras ouverts au printemps 2000. Hier, M. David jugeait qu'aucun des leaders politiques du Québec n'avait le leadership nécessaire pour diriger le Québec, Jean Charest le premier, qui *«n'a aucune vision. Il ne veut que prendre le pouvoir et devenir premier ministre pour entretenir ses chums»*, a-t-il livré au Devoir. La politique, *«c'est devenu un cirque»*, et les politiciens, *«une espèce de gang de clowns»*, a poursuivi celui qui a été vice-président au marketing du Cirque du Soleil pendant 15 ans.

Dans un communiqué laconique, le président du PLQ, Marc-André Blanchard, a soutenu que M. David *«n'a pas su s'intégrer et travailler en équipe pour remplir le mandat»* qui lui était confié, c'est-à-dire renouveler le programme du parti pour en arriver à une plate-forme électorale. M. Blanchard a mis les critiques formulées par M. David sur le compte de l'amertume. Dans l'entourage de M. Charest, qui n'a pas voulu hier commenter les propos de celui qui fut son protégé, on souligne que M. David n'a rien apporté au contenu du programme électorale *Réinventer le Québec*, dévoilé en septembre. Pour Jean Charest, il est sans doute ironique de voir Jean David cracher dans la soupe avec autant d'énergie alors que c'est le chef libéral lui-même qui avait cherché à imposer cette nouvelle recrue au parti en 2000. Jean Charest le voyait président du parti, mais des militants et des députés s'y étaient opposés. Ils avaient de sérieuses réserves sur les idées avancées par M. David, jugées farfelues, comme le fait de miser sur la consommation de pain intégral pour régler les problèmes en santé au Québec. M. David s'est ensuite retrouvé à la présidence de la commission politique du PLQ. Le 20 septembre dernier, Jean David présente, pour une première fois, sa démission. Jean Charest tente de le retenir: le 26 septembre, les deux hommes tiennent une rencontre de deux heures au bureau du chef libé-

ral de la Place Ville-Marie à Montréal. Jean David lui expose sa grande idée: il propose de faire suivre le dévoilement du programme électorale du parti, qu'il approuve par ailleurs, par un *brainstorming*, un remue-ménages national afin de générer des *«millions d'idées»* de la part des citoyens québécois, a-t-il expliqué hier. Cette idée, Jean Charest et son entourage la rejettent et Jean David présente officiellement sa démission le 4 octobre. Ce n'est que tout dernièrement qu'il a été remplacé à la présidence de la commission politique par François Macerola, ex-président de Téléfilm Canada et candidat libéral défait dans Vimont aux élections québécoises de 1998. Jean David entend maintenant poursuivre son projet de remue-ménages en dehors des cadres d'un parti politique. Dans un texte publié dans *La Presse*, M. David soutient que *«les partis politiques ne tiennent plus la route»* et risquent un *«dérapage incontrôlé»*. Sa grille d'analyse semble tout droit tirée d'un best-seller d'un gourou du management des années 90: les changements s'accroissent, il faut tout de suite donner un coup de barre radical afin d'éviter le désastre. *«Tout le monde s'entend sur le fait que notre société est propulsée dans une dynamique de changement sans commune mesure dans l'histoire de l'humanité»*, écrit-il. *«C'est une bombe que j'ai lancée»*, a-t-il dit hier. Jean David voit grand: cette bombe, c'est pour le bien du Québec tout entier.

MONTREAL

Bisbille au sujet du développement économique

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Un an après la fusion municipale, Montréal connaît toujours des clivages entre l'ancien territoire de la ville centrale et ses banlieues en matière de développement économique. D'un côté, les corporations de développement économique communautaire (CDEC) réclament une reconnaissance par la Ville, ce qui implique une participation financière de la municipalité équivalant à 10 % de leur budget de fonctionnement. De l'autre côté, on souhaite conserver la capacité des banlieues, devenues des arrondissements, à agir selon leur propre vision. Guerre de clochers, de structures ou de pouvoir? *«Il y a clairement un affrontement de cultures»*, a affirmé hier en conférence de presse Jean-Pierre Racette, président de la CDEST. *«Le modèle plus communautaire développé en partenariat avec le provincial, le fédéral et l'ancienne Ville de Montréal ne semble pas plaire à la nouvelle administration. Pourtant, au delà de l'argent, on est condamnés à travailler ensemble.»* Mais le responsable politique du développement économique au sein du comité exécutif de Montréal, Georges Bossé, a une interprétation tout à fait opposée du dossier. *«Il n'y a pas de guerre de pouvoir. Il y a de bons échanges avec les CDEC»*, estime M. Bossé. Or le cabinet du maire Tremblay n'a pas répondu à la demande de rencontre présentée par les CDEC il y a

environ cinq semaines. Mais M. Bossé ne s'embarrasse guère de ce *«détail»*. Et devant l'empressement des CDEC, Georges Bossé lance un impératif: *«Laissez à la nouvelle ville le temps de déterminer sa vision, la façon de faire à privilégier. On est loin d'être rendus à trancher la question. Chose certaine, on ne veut pas d'un modèle unique. L'arrondissement Ville-Marie et l'ouest de l'île n'ont pas les mêmes besoins. Et la Commission métropolitaine a un rôle important à jouer dans le dossier.»* Avec la même désinvolture, M. Bossé rejette l'argument des CDEC qui soulignent que la Ville de Montréal a pris des engagements à leur endroit lors du Sommet de Montréal pour inclure le développement économique local dans le contrat de ville. *«Il n'y a rien eu de tel. De toute façon, la loi 170 donne le pouvoir aux arrondissements»*, rappelle-t-il. Georges Bossé confirme par ailleurs que Montréal a demandé au gouvernement du Québec le prolongement du moratoire en ce qui concerne les CDEC. Au même moment, Québec s'apprête à amender la loi pour que les CDEC soient accréditées à titre de centres locaux de développement (CLD), la voie de la reconnaissance que les représentants des dix CDEC voudraient bien voir M. Bossé emprunter. La question semble d'autant plus difficile à régler que l'approche des élections provinciales colore les échanges, croient les CDEC. *«On ne veut pas être au cœur de luttes partisans. On sent qu'il y a un problème politique»*, a soutenu Pierre Sylvestre, du RESO. *«Je n'irais pas jusqu'à dire cela»*, a répliqué M. Bossé.

Un registre des délinquants sexuels

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le gouvernement Chrétien a présenté hier un projet de loi qui forcera les délinquants sexuels à communiquer leurs coordonnées et leur description physique à la police pour inclusion dans une base de données pancanadienne. *«Cette nouvelle loi fournira aux services de police un nouvel outil d'enquête qui les aidera à trouver rapidement des délinquants sexuels connus qui habitent près du lieu où un crime sexuel a été commis»*, a déclaré en conféren-

ce de presse le solliciteur général Wayne Easter. En vertu du projet de loi, les délinquants condamnés devront s'enregistrer dans les 15 jours suivant leur remise en liberté. Ils devront se réenregistrer chaque année et dans les 15 jours suivant un changement d'adresse. Les données recueillies seront inscrites dans une nouvelle base de données que tiendra le Centre d'information de la police canadienne. Plus de 60 000 policiers y auront accès, mais pas le grand public. La base de données coûtera deux millions à mettre sur pied et 400 000 \$ annuellement en frais d'exploitation.

Québec autorisera les villes à taxer le stationnement

TOMMY CHOUNARD
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le gouvernement Landry donne le feu vert aux villes de 100 000 habitants et plus pour imposer une taxe sur le stationnement. Une petite condition s'y rattache: la taxe devra servir en priorité à financer les transports en commun. Lors du conseil des ministres hier, le gouvernement a en effet décidé d'amender son projet de loi 137 et d'autoriser par décret à toute municipalité de 100 000 habitants et plus qui le souhaite et qui en fait la demande le recours à une telle taxe. Celle-ci s'appliquerait aux propriétaires de stationnements non résidentiels hors rue. La taxe ne toucherait que les stationnements payants, ce qui exclurait la plupart des centres commerciaux, entre autres. La ville déterminerait quant à elle les catégories d'immeubles et les parties de son territoire visées par cette taxe. Derrière cette décision, *«il y a non seulement des préoccupations environnementales mais des préoccupations d'aménagement urbain. Dans les grands centres-villes, les espaces doivent en priorité être construits pour qu'il se fasse du développement et non pas du stationnement»*, a affirmé en entrevue au Devoir le ministre des Affaires municipales et de la Métropole, André Boisclair. Celui-ci veut ainsi développer davantage les transports en commun et réduire la circulation automobile dans les centres urbains. *«Il s'agit d'une taxe verte»*, a-t-il dit. M. Boisclair délègue cependant aux municipalités le soin de conjuguer avec les critiques exprimées par des associations de commerçants et de gestionnaires d'immeubles et de stationnements, qui craignent les impacts d'une telle taxe sur leur industrie. *«C'est aux villes de définir autant là où la taxe serait appliquée que son montant»*, a répondu le ministre. Montréal avait réclamé le pouvoir de recourir à une taxe sur le stationnement, et cette dernière fera d'ailleurs partie de son contrat de ville avec Québec. Le gouvernement a élargi ce pouvoir aux municipalités de 100 000 habitants et plus par souci d'équité.

EN BREF

Beaudoin paiera de sa poche

(PC) — Il en coûtera cher à la ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, pour avoir voulu savoir si sa cote de popularité était bonne: 9100 \$, qu'elle paiera de sa poche. La ministre a décidé hier qu'elle en avait assez de faire l'objet de railleries, à la suite du sondage qu'elle a commandé récemment à la firme Léger Marketing pour connaître l'opinion de la population sur son travail en général et certains dossiers qui sont sous sa responsabilité. La ministre a fait savoir qu'elle a signé un chèque personnel au montant de 9100 \$ couvrant toutes les questions du sondage, dont celles relatives à la mondialisation. La ministre dit vouloir ainsi *«dissiper toute ambiguïté»* et *«faire taire ses détracteurs»*, a indiqué son attaché de presse, Martin Roy. La veille, le premier ministre Bernard Landry avait annoncé, en Chambre, que les règles relatives aux sondages commandés par les cabinets ministériels seraient modifiées, de manière à ce qu'ils soient financés par le Parti québécois et non à même la masse salariale des cabinets, lorsqu'ils cherchent à évaluer la popularité personnelle des ministres. Cherchant à préserver sa réputation, Mme Beaudoin a donc choisi hier d'aller encore plus loin que ce que demande le premier ministre, en assumant personnellement la facture au lieu de la faire acquitter par le parti.

DESMARAIS & GROBITAILLE


Crèches - Cadeaux - Art Religieux

Venez découvrir nos nouveautés et produit exclusifs !

60, Notre-Dame Ouest, Montréal (Québec) H2Y 1S6 (514) 845-3194

Grand solde

au Club 402-HOMME 50% et plus

Manteaux 3/4 importés d'Italie cachemire et laine	reg. 299\$ Solde 299\$
Parkas importés d'Italie doublés en polar	reg. 175\$ Solde 175\$
Chandails importés d'Italie cachemire et laine en V ou ras-du-cou	reg. 150\$ Solde 150\$
Pantalons importés d'Italie velour côtelé	reg. 99\$ Solde 99\$
Pantalons importés d'Italie 100% coton	reg. 75\$ Solde 75\$

1118, rue Sainte-Catherine O., 2^e étage, Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 10h à 18h
Samedi de 10h à 16h
Tous les soirs après 18h sur rendez-vous seulement



CONSULTATION GÉNÉRALE

A L'ÉGARD DU DOCUMENT INTITULÉ
UNE RÉFORME DE L'ACCÈS À L'INFORMATION :
LE CHOIX DE LA TRANSPARENCE

La Commission de la culture est chargée de tenir des auditions publiques à compter du 25 mars 2003 dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Une réforme de l'accès à l'information : le choix de la transparence*. Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétaire des commissions au plus tard le 11 mars 2003.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra. Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 25 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à : M. Robert Jolicoeur, secrétaire de la Commission de la culture, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : rjolicoeur@assnat.qc.ca



LE DEVOIR

ACTUALITÉS



Michel David

Aux suivants

S'il est vrai que l'appui au Bloc québécois a sensiblement diminué depuis les élections générales de novembre 2000, il faut être mauvais joueur pour chercher à minimiser sa double victoire dans Berthier-Montcalm et Lac-Saint-Jean-Saguenay. Dans les circonstances, on pourrait presque la qualifier d'inspérée.

Martin Cauchon peut toujours crier à une «victoire dans la défaite», l'exemple du référendum de 1995 démontre toutefois qu'il n'existe pas de défaite victorieuse en politique. La question de la pertinence du Bloc demeure sans doute entière, mais on a encore le temps d'y réfléchir. Pour l'heure, c'est plutôt au PQ que les partielles de lundi devraient susciter de pressantes interrogations.

Au moment où le premier ministre Landry jongle avec l'hypothèse d'élections printanières, plus tôt que tard, la perte de deux châteaux forts bloquistes aurait eu l'effet d'un assommoir. Tout espoir n'est peut-être pas perdu, mais il serait pour le moins imprudent de projeter les résultats de lundi sur la scène québécoise.

Si le Parti libéral a pu faire un score somme toute très honorable en terrain aussi inhospitalier malgré le bilan politique personnel de Jean Chrétien et la série de scandales qui a marqué la dernière année, dont le dernier en date — le programme d'enregistrement des armes à feu — n'est pas le moindre, c'est peut-être que bon nombre d'électeurs, même nationalistes, aimeraient entendre parler d'autre chose que de souveraineté.

Dans ces contextes où le OUI l'avait massivement emporté en 1995, la plupart n'ont pas pu se résigner à voter pour l'homme qui, après avoir orchestré la «nuit des longs couteaux» de novembre 1981 et fait adopter la loi sur la clarté, en est venu à personifier le fédéralisme impérial, auquel le Bloc a offert une opposition fort convenable depuis dix ans. On peut en avoir assez des chicanes fédérales-provinciales, mais il y a tout de même une question d'honneur.

Lors des prochaines élections québécoises, il n'y aura cependant rien de déshonorant pour un nationaliste bon teint à voter pour l'ADQ, qui, après tout, était «du bon bord» en 1995. Même les libéraux de Jean Charest dénoncent le déséquilibre fiscal et les visées centralisatrices du rapport Romanow. Le PQ, lui, aura le pire des deux mondes. À l'instar du Bloc, il devra composer avec la lassitude constitutionnelle et, comme le PLC, il aura à vivre avec les séquelles de longues années de pouvoir.

Il doit être très frustrant pour le gouvernement Landry de constater que les scandales à répétition ou un gaspillage de fonds publics aussi éhonté que celui dénoncé par le vérificateur général du Canada n'empêchent pas les libéraux fédéraux de caracoler en tête des sondages.

C'est comme s'il était victime d'une sorte de loi des nombres qui fait perdre tout sens des proportions. Engloutir un milliard dans un programme d'enregistrement des armes à feu semble tellement incongru que c'en devient presque irréel. Mais qu'une ministre dépense 7000 \$ pour faire tester sa popularité, voilà un scandale à dimension humaine! Avec le ridicule en prime. Miroir, miroir, dis-moi qui est la plus belle... Cette pauvre Louise Beaudoin a eu le tort de se faire prendre la main dans le sac, mais il ne faudrait surtout pas s'imaginer qu'elle est la première à faire évaluer sa cote par une maison de sondage. Il est même arrivé qu'on étende l'exercice à tout le cabinet.

Si ça peut la consoler, elle n'est pas la seule dont on peut rigoler cette semaine. Le réquisitoire contre Jean Charest de l'ex-président de la commission politique du PLQ, Jean David, publié dans *La Presse* d'hier, est une véritable pièce d'anthologie.

Plusieurs reconnaîtront volontiers que M. Charest est une «coquille vide» qui propose un «pastiche de changement». Quand le chef du PLQ l'a embauché, cet ancien vice-président au marketing du Cirque du Soleil aurait pourtant dû se douter qu'on en attendait moins du contenu que de la mise en marché.

Il aurait pu ajouter qu'un des problèmes de M. Charest était de ne pas savoir s'entourer. Encore aujourd'hui, je n'arrive pas à saisir les raisons qui l'ont poussé à s'adjoindre les services d'un homme dont les interventions au conseil général du PLQ avaient tendance à verser dans un érotisme qui contrastait vivement avec le pragmatisme ambiant. À l'occasion d'un colloque, il y a deux ans, les députés libéraux avaient eux-mêmes été très étonnés d'entendre celui que M. Charest destinait à la présidence du parti présenter le pain intégral comme la solution aux problèmes de santé.

Mais revenons au Bloc. Il y a an, M. Landry avait formellement écarté la possibilité que des députés bloquistes débarquent sur la scène québécoise avant que la souveraineté ne soit chose faite. Même si plusieurs d'entre eux auraient fait — et feraient toujours — d'excellents candidats pour le PQ, on craignait que tout comté fédéral devenu vacant ne tombe aux mains des libéraux.

Les deux victoires de lundi démontrent que ce n'est pas automatique. En fait, M. Landry risque plutôt de rencontrer le problème inverse. Malgré sa popularité personnelle et l'appui de Guy Chevrette, Michel Bellehumeur a perdu dans Joliette, le 17 juin dernier, et Stéphane Tremblay l'a emporté de justesse dans Lac-Saint-Jean, considéré comme le comté le plus favorable au PQ de tout le Québec.

Dans l'état actuel des choses, Ottawa offre nettement plus de sécurité. Bien sûr, il y a Paul Martin, mais les prochaines élections n'auront pas lieu avant 2004. C'est déjà ça de pris. En attendant, aux suivants!

mdavid@ledevoir.com

Le Bloc québécois crie à la discrimination

Une nageuse québécoise punie par Natation Canada

Pour une histoire de petit fleurdelisé brandi sur un podium, Natation Canada a failli se retrouver dans l'eau chaude hier pour le traitement de ses athlètes du Québec, jugé discriminatoire par le Bloc québécois.

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Un entraîneur de Natation Canada a été dénoncé hier à la Chambre des communes pour le traitement, jugé discriminatoire, réservé aux athlètes québécois placés sous sa responsabilité.

L'entraîneur Dave Johnson a fustigé par écrit la nageuse québécoise Jennifer Carroll, qui était montée sur le podium avec un drapeau québécois à la main lors des Jeux du Commonwealth à Manchester en août dernier. Mme Carroll portait également un chapeau de cowboy rouge. M. Johnson a écrit que son geste n'était «pas professionnel, [qu'il était] égoïste, irrespectueux, fâcheux et le plus embarrassant [qu'il ait pu voir commettre] par un nageur canadien pendant toutes [ses] années dans le sport», ajoutant qu'il avait «rendu malade» l'équipe de nage canadienne. M. Johnson recommandait sa suspension pendant six mois.

Le Bloc québécois, qui a soulevé l'affaire hier à la Chambre des communes, n'a pas tardé à crier à la «discrimination intolérable et inacceptable».

«Doit-on comprendre des propos de l'entraîneur que la seule vue du drapeau du Québec rend malades les gens de Natation Canada?», a demandé Michel Gauthier. Le chef Gilles Duceppe a renchérit: «Non seulement Jennifer Carroll est menacée de suspension, mais on lui a supprimé son brevet et son indemnité annuelle de 13 000 \$.»

En fait, il n'en est rien, dit Natation Canada. Mme Carroll a bel et bien perdu son brevet et l'argent qui l'accompagnait pour l'année 2002-03, mais c'est parce qu'elle ne s'est pas présentée à un nombre suffisant d'épreuves dans l'année. Cela n'a rien à voir avec l'épisode du drapeau.

Le geste de la nageuse était déplacé, explique le porte-parole Martin Richard, parce que les Jeux du Commonwealth interdisent l'exhibition de drapeaux ou de logos de commanditaires sur les podiums.

«À la suite de l'événement, Jennifer et Natation Canada ont dû rencontrer le comité des Jeux du Commonwealth, qui a demandé que ce soit Natation Canada qui se charge de prendre les mesures disciplinaires appropriées», dit-il.

C'est à ce moment que l'entraîneur a écrit la fameuse lettre. Le comité de discipline de Natation Canada a toutefois jugé que la suspension réclamée par M. Johnson était démesurée et a plutôt demandé à la nageuse de s'excuser par écrit à son entraîneur et à la directrice de Natation Canada.

«L'organisation n'a pas pris les mesures qu'un membre recommandait, que l'entraîneur recommandait. Alors je pense que l'organisation, dans ce sens, a fait preuve de jugement», a commenté le secrétaire d'État au Sport amateur, Paul deVilliers.

M. deVilliers, tout comme le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion, a toutefois qualifié d'«inacceptables» les propos de l'entraîneur.

Mais le Bloc québécois n'en démord pas. Il y aurait une attitude de discrimination systématique à Natation Canada à l'endroit des nageurs du Québec. On rappelle entre autres le cas de Yannick Lupien. M. Lupien n'avait pas pu participer au 50 mètres libre aux Jeux olympiques de Sydney parce que l'entraîneur, Dave Johnson toujours, avait plutôt inscrit par erreur le nom de Craig Hutchison.

«Comment se fait-il que toutes ces choses se passent à Natation Canada?», a demandé Gilles Duceppe. Il y a de la discrimination continue à l'égard des athlètes, des nageurs du Québec. Selon lui, une enquête est nécessaire.

Avec la Presse canadienne



ARCHIVES PRESSE CANADIENNE

L'athlète québécoise Jennifer Carroll a dû s'excuser après avoir exhibé un drapeau du Québec lors des Jeux du Commonwealth, en août dernier.

Le Sierra Club rend hommage à Jean Chrétien

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le premier ministre Jean Chrétien recevra aujourd'hui le prix environnemental John Fraser, décerné chaque année par le Sierra Club du Canada pour souligner une importante initiative environnementale.

Le fait qu'un groupe écologiste de premier plan, particulièrement critique des politiques gouvernementales, décerne un témoignage de ce genre à un politicien en fonction est un événement rarissime dans les annales environnementales.

«Le protocole de Kyoto est un traité environnemental historique», a expliqué hier la directrice générale du Sierra Club, Elisabeth Day. «Nos enfants et nos petits-enfants vont sans doute y voir le geste le plus lourd de conséquences à leur endroit que nous ayons fait au cours de notre génération. Le premier ministre Chrétien s'est avéré un partisan indéfectible du protocole.»

D'autre part, au nom du Québec, le ministre québécois de l'Environnement et de l'Eau, André Boisclair, a salué hier le vote de la Chambre des communes en espérant que le gouvernement fédéral travaillera à la mise en œuvre du protocole dans le respect des compétences des provinces. Il a dit espérer que la fin du débat parlementaire ramènera le débat sur le fond du dossier, soit la réduction des gaz à effet de serre, ce dont se saisira une commission parlementaire au Québec à la mi-février.

Pour l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, il faut aussi féliciter le ministre canadien de l'Environnement, David Anderson, qui a su naviguer avec constance dans un environnement politique pas toujours favorable. Ratifier Kyoto, a souligné le porte-parole de l'AQLPA, André Bélisle, «est absolument nécessaire d'un point de vue environnemental: nous en touchons de triples bénéfices, en réduisant du coup les pluies acides, le smog et le dérèglement du climat, sans parler des gains en matière de santé publique». André Bélisle a dit souhaiter que les provinces «développent un esprit de solidarité pour partager équitablement l'effort nécessaire au respect de cet engagement».

Dès le mois de décembre, venez profiter

des prix givrés chez Patrimoine

Avec une salle de montre — nouvellement agrandie, Patrimoine lance dès décembre sa vente des prix givrés sur ses mobiliers démonstrateurs sélectionnés, dont plusieurs livrables avant Noël.

Cette année, gâchez-vous avec chaleur et confort grâce à Patrimoine.



Patrimoine

3932 Autoroute Laval Ouest (coin Curé-Labelle)
Laval (Qc) H7T 2P7 (450) 687-6867

MURDOCHVILLE

Québec et Noranda poursuivis conjointement

TOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Cent cinquante-six citoyens de Murdochville entendent bien faire payer au gouvernement Landry son refus de mettre la clé sous la porte de Murdochville et d'indemniser ses résidents. Ce regroupement a en effet décidé de le poursuivre en cour au même titre que la compagnie Noranda afin de leur réclamer conjointement 15 millions de dollars en dommages et intérêts.

Cette nouvelle procédure judiciaire remplace celle annoncée en novembre dernier, qui mettait uniquement en cause Noranda mais qui était beaucoup plus imposante. Plus de citoyens avaient alors signé l'avis de poursuite, soit 235, et plus d'argent était réclamé, c'est-à-dire 23 millions de dollars.

«L'étude et l'examen de décrets et de lois nous amènent à penser que le gouvernement ne peut pas se fermer les yeux devant le sort d'une communauté qui n'était là que pour une seule fin: l'activité minière. Quand l'activité minière disparaît, quand la compagnie quitte pour le Chili, Murdochville meurt», a affirmé hier en conférence de presse l'avocat Guy Bertrand, qui représente le regroupement de citoyens.

M. Bertrand a souligné que la ville de Murdochville a été créée il y a 50 ans par un arrêté en conseil du gouvernement de Duplessis, qui avait alors cédé à la Gaspé Copper Mines Limited (Noranda) une concession minière «spécifiquement et exclusivement» pour la constitution d'un village minier et pour aucune autre fin que l'activité minière. Le départ de Noranda, qui a annoncé la fermeture de la fonderie Gaspé au printemps dernier, constitue «la fin de la justification de l'existence de la ville», entend arguer M. Bertrand devant les tribunaux. «Tous mes clients ont dit que quand ils ont acheté leur propriété, ils étaient convaincus que lors de la fin de l'activité minière, ils seraient indemnisés», a expliqué l'avocat.

Les 156 citoyens de Murdochville réclament ainsi un traitement similaire à celui qui avait été accordé par le passé aux résidents de Schefferville et de Gagnon lors de la fin de l'activité minière. Les citoyens avaient alors bénéficié d'indemnités afin de quitter ces municipalités.

Selon Guy Bertrand, la société Noranda, par le passé, s'est fait céder des terres publiques par Québec, un geste qui «entraîne l'obligation de maintenir des activités minières ou de reprendre les immeubles en indemnisant les propriétaires». D'après Guy Bertrand, Noranda aurait aussi «légué» ses extravailliers en les incitant à acquérir des résidences et à demeurer dans la municipalité malgré les heures difficiles, sous la promesse d'une relance des activités minières.

La poursuite en déclaration de responsabilité, dommages et intérêts a été signifiée mardi aux dirigeants de la société Noranda et au procureur général du Québec. Chaque demandeur réclame 97 000 \$, c'est-à-dire 80 000 \$ pour la propriété, 10 000 \$ pour la relocalisation et 7000 \$ pour divers ennuis et dommages moraux.

Le nombre de personnes impliquées et la somme d'argent réclamée sont moindres que la poursuite initiale annoncée en novembre, dans laquelle 235 personnes exigeaient 113 000 \$ chacune. M. Bertrand a expliqué ce désistement de plusieurs citoyens par le fait que plusieurs sont incapables de verser les 250 \$ nécessaires pour faire partie du recours judiciaire.

Jusqu'à présent, Québec a tablé sur une relance de Murdochville en accordant 14 millions de dollars à deux MRC de la Gaspésie. Or 65 % des résidents, dont les 156 demandeurs de la poursuite, ont réclamé la fermeture de la ville par référendum en août dernier.

AUJOURD'HUI

La grande guignolée

NOËL, C'EST PAS DRÔLE POUR TOUT LE MONDE.

Pour la 2^e année, l'ensemble des médias se sont réunis afin d'organiser une **grande guignolée** au profit de Jeunesse au Soleil, de Moisson Montréal et de la Société de Saint-Vincent de Paul, le **jeudi 12 décembre**.

Voici la liste des endroits où vous pouvez déposer vos dons en denrées non périssables ou produits de santé et beauté à l'occasion de la grande guignolée.

Soyez généreux !

Jeudi 12 décembre

jour de la grande guignolée, de 6 h à 19 h
Dons en argent et denrées non périssables

Du 2 au 24 décembre
inclusivement

- La Maison de Radio-Canada	1400, boul. René-Lévesque Est
- Télé-Québec	intersection des rues Ste-Catherine et Fullum (entre 9 h et 19 h)
- TQS	intersection St-Jacques et McGill
- TVA	1600, boul. Maisonneuve Est, angle Alexandre de Sève
- Esso	intersection des rues Sherbrooke Est et Haig
- Esso	l'Île des Sœurs, intersection des rues René-Lévesque et Berlioz (entre 6h et 10h)
- Esso	5500, Décarie au coin de Dupuis
- Esso	2170, boul. des Laurentides, coin Bellerose, à Laval
- Place des Arts	en face de la billetterie
- Marché Maisonneuve	4445, rue Ontario Est (entre 7 h à 19 h)
- ONF	3155, Côte de Liesse
- Centre Bell	1260, rue de la Gauchetière Ouest
- Intersection	avenues Mont-Royal et du Parc
- Intersection	rues Parthenais et René-Lévesque (entre 6 h et 9 h)
- Esso	2170, boul. des Laurentides, coin Bellerose, à Laval
- Place Longueuil	(au profit d'organismes locaux)
- Mail Champlain	(au profit d'organismes locaux)
- Rona l'Espérance	1505, chemin Gascon, à Terrebonne (au profit d'organismes locaux)
- Place Rosemère	intersection du boulevard Curé Labelle et du Bouthillier, à Rosemère (au profit d'organismes locaux)

Déposez vos dons en denrées
non périssables chez les amis
de la grande guignolée :

les épiciers **Metro** et **Super C**

les pharmacies **Jean-Coutu**

les rôtisseries **St-Hubert**

et les détaillants **Esso** partici-
pants de la région de Montréal

Quoi donner ? Voici quelques produits forts appréciés...

Les produits en conserve

viandes, poissons, lait maternisé,
les aliments pour bébés et pour
les lunchs à l'école.

Les céréales, les pâtes alimentaires, les produits d'hygiène

savon, dentifrice, brosse, shampooing,
désodorisant, essuie-tout, tampons,
couches jetables, papier-mouchoirs,
papier hygiénique.

Les produits d'entretien, les produits médicamentés

sirop, casse-grippe, pastilles,
analgésiques, vitamines.

Les petites douceurs

friandises, croustilles, biscuits.

Nous tenons à remercier pour leur précieuse collaboration les médias organisateurs :

Pour la télévision : ARTV, Astral Média (VRAC.TV, Canal Vie, Z, Historia, Séries+ et Canal D); MétéoMédia, RDI, Le Réseau des sports (RDS), le Réseau TQS, le Réseau TVA; Télé-Québec; la Télévision de Radio-Canada;

Pour la radio : CBC Radio 88.5 FM; 107.3 CITÉ Rock Détente; CKAC730; 96.9 CKOI; COOL FM; Énergie 94.3; Info 690; la première chaîne de Radio-Canada 95,1-FM et la chaîne culturelle de Radio-Canada 100,7-FM; Radio-Classique Montréal 99,5; CJPX-FM et le 105.7 RYTHME FM.

Pour les quotidiens : La Presse, Le Devoir, le journal Métro et Le Journal de Montréal.

Également, la Caisse populaire de Radio-Canada, CNW-Telbec, Cossette Communication-Marketing, C2 Communication, Domtar, Le Bureau de Post Productions, Quebecor World Graphique Couleur, Studio La Majeure, Verscell Communications (détaillant Telus Mobilité) et nos porte-parole, **madame Rita Lafontaine** et **monsieur Vincent Graton**.



Jeunesse au Soleil, 4251, St-Urbain, Montréal (Québec), H2W 1V6

Société de Saint-Vincent de Paul, 1930, rue de Champlain, Montréal (Québec), H2L 2S8

Moisson Montréal inc., 6880, chemin de la Côte-de-Liesse, ville Saint-Laurent (Québec), H4T 2A1

LE DEVOIR

LE MONDE

Washington menace Bagdad du pire

Les États-Unis pourraient répliquer au moyen d'armes nucléaires en cas d'attaque chimique ou biologique contre leurs soldats

L'Irak et les États-Unis se sont échangé hier menaces et accusations tandis que les inspecteurs en armement de l'ONU poursuivaient leurs visites de sites suspects. Mardi déjà, la Maison-Blanche avait publié une déclaration sur la stratégie américaine face aux armes de destruction massive, qui consiste à répondre à celles-ci avec une «force écrasante».

AGENCE FRANCE-PRESSE
REUTERS

Bagdad — Les États-Unis ont réaffirmé hier leur droit de répondre avec une «force écrasante» à toute attaque pendant que l'Irak, soumis à un rythme accru d'inspections de la part des experts de l'ONU, multipliait les injures contre Washington et sollicitait l'OPEP.

Alors que les inspecteurs de l'ONU et le Conseil de sécurité doivent entamer dans une dizaine de jours les discussions de fond sur la déclaration de l'Irak au sujet de son arsenal, la Maison-Blanche a annoncé qu'elle réaffirmera son «droit de riposter» aux attaques par des armes de destruction massive avec une «force écrasante», y compris des armes nucléaires. Une

mise en garde sévère, qui vise au premier chef l'Irak.

Les États-Unis avaient rappelé mardi à l'Irak et à tout autre pays

qu'ils étaient prêts à utiliser si nécessaire leurs armes nucléaires pour riposter à une attaque lancée avec des armes de destruction massive.

Cet avertissement, qui illustre la stratégie américaine en vigueur de longue date (n'excluant pas le recours à l'arme atomique si nécessaire), est contenu dans une déclaration de l'administration Bush sur la stratégie américaine face aux armements nucléaires, chimiques et biologiques — passée en revue pour la première fois depuis 1993.

Dans ce document de six pages, on lit que dissuader des attaques par la menace d'une «force écrasante» est un élément capital de la protection des États-Unis et de leurs alliés face aux armes de destruction massive (nucléaires, chimiques, biologiques).

Cet avertissement en rappelle au demeurant un autre, celui que le père de Bush, l'ancien président George Bush, avait adressé dans une lettre au président irakien Saddam Hussein peu avant la guerre du Golfe.

Dans cette lettre, les États-Unis menaçaient l'Irak des «conséquences les plus sévères» si ce pays utilisait des armes chimiques ou biologiques contre les États-Unis, s'il détruisait les champs pétrolifères

koweïtiens ou participait à des actes de terrorisme.

L'Irak a quant à lui dénoncé tous azimuts hier les manœuvres américaines menées dans le Golfe, l'accueil des forces améri-

caines par certains pays de la région ou encore le «style mafieux» des États-Unis en ce qui a trait à leur mainmise sur la déclaration irakienne remise à l'ONU samedi, un «racket sans précédent».

Les inspecteurs de l'ONU ont mené une nouvelle série de visites, notamment dans un laboratoire de Tarmiya, à 25 kilomètres de Bagdad, accusé par les services secrets britanniques d'avoir été rééquipé afin de produire des armes chimiques, comme le gaz moutarde.

Les experts, désormais au nombre de 70, ont notamment revisité plusieurs sites déjà inspectés, dont l'immense complexe de Tuwaitha, au sud de Bagdad, qui avait abrité le programme nucléaire irakien avant 1991, ou l'usine Al-Fatih, dans la capitale irakienne, liée à la production de missiles et déjà visitée mardi.

De son côté, le chef du parti au pouvoir en Turquie, Recep Tayyip Erdogan, a suggéré l'organisation d'un référendum pour décider de la participation de son pays à une éventuelle opération militaire américaine contre l'Irak, selon l'agence Anatolie.



REUTERS

Le So San avait été arraisonné par la marine espagnole.

Les Scud sont livrés légalement au Yémen

Le navire nord-coréen arraisonné est libre de poursuivre sa route

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les États-Unis ont fait machine arrière toute hier dans l'affaire des missiles nord-coréens vendus au Yémen, qu'ils ont été contraints de restituer à leur destinataire. «Il n'y a pas de disposition dans la loi internationale empêchant le Yémen d'accepter des livraisons de missiles de la Corée du Nord», a reconnu le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer.

Un navire, le So San, avait été arraisonné lundi par un navire de guerre espagnol sur des renseignements fournis par les Américains.

Sa fouille avait permis de découvrir, outre une cargaison de ciment, 15 missiles Scud complets venant de la Corée du Nord avec 15 ogives conventionnelles hautement explosives. Leur destinataire s'était ensuite révélé être le Yémen.

«S'il y avait autorité dans ce cas pour arraisonner et fouiller, il n'y a pas d'autorité établie pour saisir la cargaison de missiles Scud venant de la Corée du Nord pour le Yémen et, en conséquence, ce navire marchand a été relâché», a déclaré Ari Fleischer lors d'une conférence de presse.

Il a indiqué que les États-Unis craignaient initialement que le navire ne fasse route vers un pays soutenant le terrorisme. Mais ce n'est pas le cas du Yémen, qualifié hier d'«ami et d'allié» dans la lutte contre le terrorisme.

«Nous n'avons pas le droit de violer la loi internationale, et dans ce cas précis, nous avons l'obligation d'adhérer», a indiqué le porte-parole

de la présidence américaine. Selon M. Fleischer, «le Yémen a donné des assurances comme quoi ces missiles ne seront remis à personne d'autre».

Révéle mardi, l'arraisonnement du navire et la découverte de sa cargaison avaient tout d'abord semblé contenir tous les ingrédients d'une nouvelle crise, au moment où Washington s'affirmait prêt à partir en guerre pour désarmer l'Irak.

Les services de renseignement américains suivaient le So San depuis plusieurs jours mais ne savaient pas quelle était sa destination finale au Moyen-Orient, a affirmé Ari Fleischer hier.

Les autorités de Sanaa ont dès hier convoqué l'ambassadeur américain à Sanaa pour lui remettre une vive protestation contre la saisie du navire. Elles ont également adressé une protestation au gouvernement espagnol, dont la marine l'avait arraisonné à la demande des américains. Sur ce dernier point, les États-Unis semblent avoir la loi pour eux: l'article 110 de la convention des Nations unies sur le droit de la mer stipule qu'un navire de guerre peut aborder un navire marchand si ce dernier est sans nationalité ou refuse d'arborer son pavillon, ce qui était apparemment le cas du So San.

Mais ils n'ont rien pu faire pour garder les missiles vendus par la Corée du Nord, un pays que le président George W. Bush place sur sa liste de l'«axe du mal», alors qu'ils viennent d'annoncer une nouvelle stratégie pour lutter contre la prolifération des armes de destruction massive.

Justice pénale internationale

Un journaliste est dispensé de témoigner

ASSOCIATED PRESS

La Haye — La cour d'appel du Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie a donné gain de cause hier à Jonathan Randal, ancien journaliste du Washington Post, en l'exemptant de témoigner à un procès pour crimes de guerre. Une décision qui donne aux correspondants de guerre un statut spécial au regard du droit international.

La cour d'appel du TPI a exposé les conditions en vertu desquelles les journalistes pourraient, selon elle, être appelés à témoigner dans un procès pour crimes de guerre. Mais les cinq juges ont estimé que, dans la plupart des cas, il fallait donner aux correspondants de guerre la liberté de travailler sans qu'ils puissent craindre qu'on leur demande plus tard de trahir leurs sources devant un tribunal. Avant d'appeler un journaliste à la barre, le tribunal doit être convaincu que les preuves qu'il peut donner «ont une valeur directe et importante pour élucider une question clé dans

l'affaire» et qu'il n'y a pas d'autre moyen raisonnable pour les obtenir, ont estimé les juges.

Jonathan Randal avait été convoqué comme témoin par le TPI dans le cadre du procès de Radovan Brdjanin, un dirigeant bosno-serbe qu'il avait interviewé en 1993. Brdjanin est accusé d'avoir persécuté et expulsé plus de 100 000 non-Serbes durant la guerre en Bosnie.

L'appel de Jonathan Randal était soutenu par 34 organisations internationales de presse qui ont demandé à la cour d'accorder une immunité limitée aux journalistes pouvant être appelés à témoigner.

Dans un communiqué, Reporters sans frontières (RSF) «se félicite» de cette décision. «Ce jugement servira de jurisprudence aux futurs juges de la Cour pénale internationale», estime Robert Ménard, secrétaire général de l'organisation. «Il convient d'assurer la meilleure protection aux reporters de guerre qui exercent un métier dangereux. Les obliger à témoigner mettrait à mal leur crédibilité et leur indépendance», a-t-il ajouté.

La Colombie redoute un «décembre noir»

Un attentat contre Uribe est déjoué et des autos piégées téléguidées sont découvertes

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bogotá — L'attentat déjoué contre le président Alvaro Uribe à Medellín et la saisie de trois voitures piégées téléguidées hier à Bogotá, une première dans le terrorisme, font craindre un «décembre noir» en Colombie.

Loin de s'apaiser, la guerre civile dans le pays andin, avec un bilan de plus de 200 000 morts depuis 1964, s'amplifie sous les offensives des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes), déjà auteurs présumés de l'attentat à la voiture piégée qui a fait 23 blessés lundi à Bogotá.

Révéle à l'AFP par une source officielle qui a requis l'anonymat, le plan d'attaque contre Alvaro Uribe, devait avoir pour cadre l'hôtel Intercontinental de Medellín. Le chef de l'Etat a dû bouleverser tout son programme et s'est rendu dans l'en-

ceinte de la IV^e brigade militaire de Medellín. Son séjour dans la deuxième ville du pays a également été abrégé. Aucun détail n'avait été fourni par les autorités en fin de matinée sur les circonstances de l'attentat projeté.

La peur des Colombiens, déjà la proie d'enlèvements en cascade avec une moyenne de 3000 civils séquestrés chaque année, s'est encore accentuée avec les révélations sur la nouvelle arme révolutionnaire des rebelles, la voiture piégée et téléguidée.

Trois de ces véhicules, capables de frapper une cible après avoir roulé dans les rues grâce à une technologie sophistiquée pendant un kilomètre, ont été saisis hier à Bogotá. Ces voitures sans chauffeur, une première dans l'histoire du terrorisme en Colombie, avaient été préparées par un commando des FARC, selon la police.

Venezuela: un filet s'écoule du robinet pétrolier

AGENCE FRANCE-PRESSE

Caracas — L'opposition et le gouvernement campaient sur leurs positions hier au Venezuela, aucune avancée n'ayant été enregistrée au dixième jour de la grève générale qui paralyse en partie le secteur pétrolier et les autres activités économiques du pays.

Les exportations de brut, stoppées par la grève, ont cependant pu redémarrer partiellement, les autorités ayant repris le contrôle de 2,4 millions de barils bloqués par les grévistes, a annoncé hier le ministre de l'Énergie, Rafael Ramirez.

Le ministre a précisé qu'un pétrolier chargé de 350 000 barils de brut avait quitté mardi le Venezuela en direction des États-Unis, son principal client. Quatre autres pétroliers sont actuellement en train d'être chargés dans deux terminaux por-

tuaires dont le contrôle a été repris aux grévistes par les autorités.

L'un des organisateurs de la grève, le leader syndical Carlos Ortega, a estimé hier qu'«il n'y a pas pour l'instant de volonté politique [du gouvernement] pour résoudre la crise».

Les négociations, sous les auspices du secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), César Gaviria, devaient reprendre en milieu d'après-midi à Caracas. Mardi, M. Gaviria avait reconnu que peu de progrès avaient jusqu'alors été réalisés.

De nouvelles manifestations, à l'appel de l'opposition, ont eu lieu hier dans la capitale pour réclamer la démission du chef de l'Etat et l'organisation d'élections anticipées. De nombreuses et longues files d'attente se sont de nouveau formées aux abords des banques et des supermarchés de Caracas.

Un commissariat est attaqué en Haïti

AGNECE FRANCE-PRESSE

Port-au-Prince — Quatre personnes ont été tuées mardi soir à Las Cahobas, à 90 kilomètres au nord-est de la capitale, Port-au-Prince, dans l'attaque du commissariat de la ville par un

commando armé, a annoncé hier Radio Haïti Inter, une station privée de la capitale.

Les assaillants ont libéré quatre prisonniers, dont deux étaient détenus dans le cadre de l'enquête sur le meurtre récent d'un juge de paix de la ville, Christophe Lozama.

DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR

Importations Jacardi Inc.
Depuis 25 ans

Costumes pour hommes
«Haut de gamme»

«Dormeuil» - «Lubiam»
Smokings - Chemises - Cravates
Pantalons - Manteaux - Sportswear
Importés d'Italie

Rapport qualité/prix inégalé

LUN 10 h à 18 h SAM 10 h à 16 h
VEN Soir sur rendez-vous

2015 Drummond, suite 102 (coin Maisonneuve)
Montréal (514) 845-6067

ROLEX
Lady-Datejust Pearlmaster
en or jaune 18 carats
sertie de brillants.

Bijouterie Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

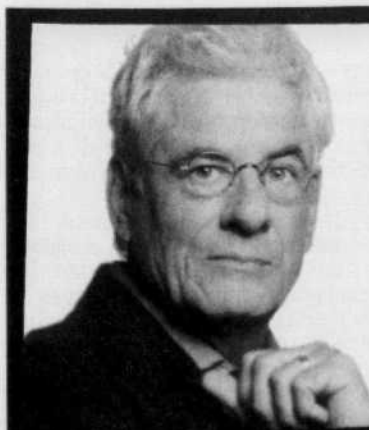
Côte d'Ivoire: la vitrine éclatée

Ce soir 21 h
Points chauds

Hier, un pays modèle de réussite. Aujourd'hui, un nouveau Rwanda?

Réalisation-coordination: Simon Girard

Ça change de la télé

Télé-Québec
telequebec.tv

É D I T O R I A L

Pourquoi déménager?

Une des leçons qui ressortent avec force des résultats du dernier recensement, c'est que les provinces qui attirent le plus de citoyens des autres régions du pays sont toujours celles dont l'économie est la plus prospère et non pas celles dont le modèle social est le plus développé. À preuve: ce sont l'Alberta de Ralph Klein et l'Ontario de Mike Harris qui ont mené le bal entre 1996 et 2001, pas la Colombie-Britannique ou le Québec.

Entre 1996 et 2001, année du dernier recensement, l'Alberta a connu le solde migratoire interprovincial positif le plus élevé au pays, avec 119 420 citoyens de plus qui sont venus y habiter que le nombre de ceux qui en sont partis. Au deuxième rang, l'Ontario a attiré à peu près le même nombre de migrants mais a été victime d'un nombre plus important de départs, pour conclure avec un solde tout de même largement positif de 51 905 personnes.

À l'autre extrémité du spectre, on retrouve sans surprise Terre-Neuve, qui a perdu rien de moins que 6,1 % de ses citoyens âgés de plus de cinq ans! Au Québec, sans être aussi dramatique, le solde reste négatif à -1 % de la population, une situation peu réjouissante puisque le nombre absolu de départs a dépassé de 57 300 le nombre d'arrivées en cinq ans.

Le Québec étant, parmi les quatre grandes provinces canadiennes, celle qui a le plus de difficultés à attirer les immigrants étrangers, il lui faut tout faire pour mettre fin à 40 années continues de bilans interprovinciaux négatifs qui lui ont fait perdre des centaines de milliers de citoyens, anglophones mais aussi francophones. Certes, la montée du mouvement nationaliste est souvent invoquée pour expliquer l'exode d'une partie de la communauté anglophone montréalaise, un phénomène qui se poursuit toujours mais avec beaucoup moins d'intensité. Cependant, on compte aussi des dizaines de milliers de nouveaux arrivants et de francophones de souche parmi ceux qui ont choisi d'aller vivre ailleurs au Canada au fil des ans. En observant le solde migratoire des grandes régions métropolitaines, on constate que toutes régions urbaines du Québec affichent un résultat négatif, alors qu'à elle seule, la région frontalière d'Ottawa-Gatineau présente un bilan positif de 26 415 personnes, dont un grand nombre provient de Montréal.

A n'en pas douter, la croissance économique et la situation de l'emploi sont les deux phénomènes qui contribuent le plus à attirer de nouveaux citoyens dans une région. Ajoutons à cela un régime fiscal moins vorace pour les individus les plus productifs, et voilà réunis les ingrédients pour une croissance démographique qui deviendra à son tour un élément favorable à la croissance économique.

En somme, on ne déménage pas pour habiter un «modèle» de société où les programmes sociaux occupent telle place et l'intervention de l'État telle autre mais pour participer soi-même au développement d'une région et en profiter au meilleur de ses capacités. Le Québec en fait lui-même l'expérience à petite échelle depuis quelques années alors que son bilan migratoire s'est amélioré progressivement à mesure que le taux de chômage diminuait.

L'avenir du Québec passe par sa capacité d'attirer de nouveaux arrivants, on le sait. Mais l'exercice sera impossible si on est incapable de les retenir par la suite ou, pire, de retenir ici les dizaines de milliers de francophones et d'anglophones de souche qui songent à quitter le Québec pour des motifs essentiellement économiques. Simples travailleurs au chômage ou professionnels insatisfaits de la place qui leur est faite par un prétendu modèle de société où s'affrontent les corporatismes revendicateurs, c'est du dynamisme de notre économie et de son ouverture sur le monde que dépend leur décision de rester ou de quitter.

jrsansfacon@ledevoir.ca

Hold-up à l'ONU

Depuis cinq jours, l'Organisation des nations unies (ONU) est le théâtre où les maladroites des uns disputent la vedette au hold-up des autres. Le sujet de la pièce qui se joue au sein du Conseil de sécurité n'est pas tant l'exactitude des faits contenus dans l'inventaire des armes irakiennes que le camouflage de ce qui a été vendu par des pays ou des entreprises à Saddam Hussein.

De ce qui a transpiré jusqu'à présent, il est clair que le dictateur irakien a pris soin de détailler par le menu l'identité des entreprises européennes et américaines ainsi que celle des nations qui, depuis la guerre du Golfe, lui ont fourni des composantes technologiques, des cultures bactériologiques ou des armes. L'épaisseur du rapport irakien (12 000 pages) est en soi révélatrice des embarras que pourrait causer la communication de ce dernier auprès des membres non permanents du Conseil de sécurité.

Le début de ce vaste méli-mélo s'est déroulé il y a une semaine en Colombie lorsque le secrétaire d'État américain Colin Powell a promis aux autorités de ce pays une aide financière pour leurs besoins militaires. Il se trouve que c'est à la Colombie que revient actuellement le devoir de presider le Conseil de sécurité élargi de l'ONU.

Lors de la réunion que cette instance a tenue vendredi dernier, ses membres ont convenu et voté que la primeur du rapport irakien soit réservée aux enquêteurs dirigés par Hans Blix. À cela, on ajoutera que la résolution 1441 afferme au protocole d'inspection des arsenaux irakiens stipule que la version intégrale de ce rapport devait être destinée aux 15 ambassadeurs du Conseil de sécurité.

C'est dimanche soir que les Américains, avec la complicité étroite des quatre pays qui composent le sélect Conseil de sécurité permanent, ont réalisé le hold-up du rapport. Washington a fait des doubles du document, en a distribué des copies à la Chine et à la Russie d'abord, à la France et à la Grande-Bretagne ensuite. Ces cinq nations ont décidé d'agir de la sorte parce qu'elles ont estimé que le délai avancé par Hans Blix pour expurger le document des chapitres sensibles était insoutenable.

Plus précisément, on a tenu à gommer tout élément d'information dont la divulgation s'avèrerait contraire au Traité de non-prolifération. Fait notable à évoquer, les 15 membres du conseil élargi ayant signé le traité en question, ils sont évidemment soumis aux impératifs qu'il contient.

Alors pourquoi, pourquoi toute cette mise en scène, pourquoi tous ces détournements, pourquoi cette farandole dans l'enceinte des Nations unies? Parce qu'on ne souhaite pas que le monde en apprenne davantage sur la fourniture de composantes nucléaires par l'Allemagne, la Grande-Bretagne et le Japon; sur la formation d'ingénieurs par la France; sur la fourniture de souches bactériologiques par les États-Unis; sur la fabrication de combustibles et le traitement des déchets. Parce qu'on ne veut surtout pas que l'éthique de la responsabilité prenne le pas sur la *realpolitik*.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Dommage que M. Bérubé n'ait pas été présent!

Le 4 décembre dernier, sous la plume de Gérard Bérubé, un article faisait état du projet d'intégration des systèmes informatiques de la Société des alcools du Québec (SAQ), baptisé VSOP.

La veille, la SAQ invitait les membres de la presse à une rencontre mettant en présence les dirigeants du projet et le p.d.g. de la SAQ afin de leur expliquer le report de l'implantation de ce système complexe de gestion intégrée et la révision des coûts qui s'y rattachent.

Il est déplorable que M. Bérubé n'ait pas pu assister à cette rencontre qui lui aurait évité de divulguer des informations erronées, malheureusement reprises par certains médias électroniques. Permettez-moi donc de rétablir certains faits. Dès le départ, l'investissement relié au projet VSOP était de 57 millions, et non de 15 ou 32 millions comme le mentionne M. Bérubé. Nos rapports annuels des deux derniers exercices financiers en font état, tout comme de nombreux articles parus dans la presse écrite, dont *Le Devoir* (15 novembre 2000, page B 3). D'autre part, M. Bérubé prétend que le démarrage du nouveau progiciel se fera en juillet 2003. Il s'agit d'une autre allégation sans fondement puisque nous avons précisé à ses collègues que le 28 février 2003, la SAQ en sera aux tests d'acceptation finale devant précéder le démarrage officiel du progiciel. C'est à ce moment que la date d'implantation de VSOP sera annoncée.

Dans un souci de transparence et compte tenu de la complexité du projet, la SAQ a donc tenu cette rencontre de presse afin d'éviter que de faux renseignements soient livrés au public. Dommage que M. Bérubé ne s'y soit pas présenté puisque, à l'instar de ses collègues présents, il aurait pu obtenir et communiquer une information juste.

Claude Bouchard
Directrice aux affaires publiques
de la Société des alcools du Québec

Réplique de Gérard Bérubé

Je n'ai effectivement pas assisté à cette conférence. C'est pourquoi, tel qu'indiqué, mon texte reprenait certaines informations de la Presse canadienne, qui était sur place. La nouvelle date de mise en œuvre, soit juillet 2003, vient du texte de la PC. Quant à l'histoire de l'enveloppe budgétaire, je maintiens l'information véhiculée par *Le Devoir* à au moins trois reprises par le passé et présentée à l'ex-p.d.g. de la SAQ, Gaétan Frigon, qui, au cours d'une entrevue, a déjà commenté ces chiffres sans les démentir. Vous n'êtes pas sans savoir que le budget final associé au programme VSOP est fonction de la comptabilisation ou non de tous les coûts afférents, directs et indirects. À ce titre, permettez-moi de vous annoncer que selon les projections actuelles obtenues d'une source fiable, votre dernière estimation de 96 millions va plutôt osciller entre 114 et 123 millions si tous les coûts pertinents et associés au projet sont retenus.

Gérard Bérubé

Enregistrement des armes à feu: les ratés

Récemment, les médias canadiens révélaient que le programme d'enregistrement des armes à feu a coûté près de un milliard de dollars aux contribuables. Est-il nécessaire de préciser que ce programme devait à l'origine coûter moins de 100 millions?

Depuis que ce programme a été mis sur pied, il ne connaît que des ratés. En plus de faire connaître des délais aberrants aux gens en attente de leurs permis de possession et d'enregistrement, depuis l'été 2001, la loi les considère comme des criminels en raison du fait qu'ils n'ont pas reçu leurs permis. Ensuite, le système de filtration des demandes est efficace au point où certains plaisantins ont même réussi à enregistrer des perçues au même titre que n'importe quelle autre arme.

Le système lui-même est archaïque. Les crimi-

nels n'enregistreront pas leurs armes. Il vise les honnêtes propriétaires d'armes à feu alors que ce ne seront pas eux qui useront de leurs armes dans un dessein dangereux. Beaucoup de gens soutenaient comme argument que cette loi pourrait faire éviter certains drames conjugaux. Toutefois, les maris violents n'ont pas nécessairement d'antécédents judiciaires. La loi C-68 ne les empêche donc pas de posséder des armes.

En conclusion, la loi aurait été beaucoup plus efficace si elle avait eu pour but de renforcer l'entreposage sécuritaire des armes à feu, comme celle mise en place en 1993. De plus, un cours de maniement sécuritaire des armes à feu aurait pu être imposé à tous les propriétaires de fusils, carabines et armes de poing qui n'ont jamais suivi ce genre de cours. Des programmes de sensibilisation à la violence et au suicide auraient pu être mis en place. En terminant, je vous laisse imaginer ce qui aurait pu être réalisé si le milliard dépensé dans le système d'enregistrement des armes à feu avait été investi à l'intérieur de tels programmes sociaux.

Julien Dufort-L.

Étudiant en sciences sociales
Saint-Jérôme, le 6 décembre 2002

D'égal à égal

Le gouvernement du premier ministre Jean Chrétien paraît extrêmement fier de la nouvelle entente Canada-États-Unis pour la défense réciproque de nos territoires respectifs en cas d'attaque terroriste car cette entente est vraiment bilatérale.

Si un renard venait terroriser les poules dans notre basse-cour, les loups seraient autorisés à y attérir. En revanche (et c'est là l'objet de cette immense fierté), quand le renard tentera de semer la terreur dans la tanière de ces loups, nos poules seront à leur tour autorisées à voler au secours de ces derniers.

Nos puissants voisins auront encore une fois été contraints de nous traiter d'égal à égal.

Jean-Guy Gagnon

Le 9 décembre 2002

LIBRE OPINION

Préparer l'après-déluge

ALEXIS COSSETTE-TRUDEL

Candidat à la maîtrise
en science politique à l'UQAM

À suivre l'actualité en cette veille de campagne électorale au Québec, c'est à se demander ce que font les militants du PQ pour rester ainsi plantés alors que leur bateau coule à pic. Les militants du Parti québécois et les militants souverainistes en général n'ont-ils pas développé, ces dernières années, un sens critique face aux initiatives précipitées des récents leaders du mouvement souverainiste?

Rappelons-nous qu'en 1998, le PQ annonçait la formation du Comité de réflexion et d'action stratégique pour la souveraineté (CRASS), piloté par Bernard Landry. Ce comité était censé revoir le discours souverainiste afin de l'actualiser en vue du prochain référendum qui devait se tenir, nous disait-on, peu de temps après le congrès de mai 2000.

L'exercice n'était en fait destiné qu'à calmer les militants et permettre à l'ancien chef du mouvement souverainiste de remporter son vote de confiance. En dépit de près de deux ans de délibérations, de consultations, etc., le CRASS n'a accouché que d'un bref document vidéo sur le Québec moderne. Quelle déception! Aucune substance, rien de stimulant pour les militants, rien pour la cause. De la bouillie que nous avons avalée sans rien dire au congrès.

Pour avoir siégé à l'exécutif national du PQ à l'époque, j'ai de mes propres yeux constaté le torpillage, à quelques jours du congrès, de la version finale du nouvel argumentaire... par

Bernard Landry! Aucune raison valable pour expliquer ce geste ne nous a été fournie à l'époque par le vice-président principal du parti, M. Béchard, ou encore par M. Landry. Cette manœuvre annonçait, à l'époque, la fin de la tentative de renouvellement du discours souverainiste.

Aujourd'hui, l'histoire se répète; après le slogan des 1000 jours, le chef du mouvement souverainiste relance le Conseil de la souveraineté tout en prenant soin, du même coup et de façon paradoxale, de purger l'appareil politique péquiste des personnes les plus résolues à engager l'action gouvernementale vers la souveraineté du Québec. Or, si le Parti québécois n'est pas élu pour réaliser activement son programme, pourquoi l'est-il? Que fait-il à Québec? De quel mandat dispose-t-il? Sûrement pas celui de faire les fusions: il n'en avait pas glissé mot lors de la campagne de 1998.

Les souverainistes et les nationalistes québécois ont intérêt à reconnaître dès maintenant que même dans l'éventualité d'une victoire du PQ aux prochaines élections, la marge de manœuvre de ce gouvernement sera si mince qu'il n'aura pas la légitimité requise pour organiser un nouveau référendum sur la souveraineté, à l'instar du résultat électoral de 1998.

Sachant cela, les 1000 jours et le Conseil de la souveraineté apparaissent comme des initiatives précipitées, à l'image de la création du défunt CRASS, permettant au gouvernement de sauver du temps sans avoir à se mouiller en promettant la tenue d'un «autre» référendum. Si tel n'est pas le cas, le leader du mouvement souverainiste devra nous expliquer de façon

précise et concrète comment il entend enclencher le processus d'accession du Québec à la souveraineté d'ici 2005. À cet effet, le congrès de mars 2003 serait une excellente tribune.

Autrement, la revalorisation et la redynamisation de la question nationale devront passer forcément par une défaite retentissante du PQ aux prochaines élections, question de reconstruire sur de nouvelles bases l'ensemble du mouvement nationaliste-souverainiste au Québec, coïncé qu'il est, depuis quelques années, par des institutions moribondes.

Depuis le référendum de 1995, nous avons laissé les coudées franches au gouvernement fédéral pour qu'il accomplisse ses basses œuvres au Québec à coups de centaines de millions de dollars dépensés de façon quasi frauduleuse. Les Québécois s'y sont graduellement accoutumés, de sorte qu'aujourd'hui, le fédéral a carte blanche au Québec. Lorsque les Québécois se sont rendu compte que leur gouvernement «national» n'avait eu ni la volonté ni la capacité de s'opposer à la loi antidémocratique sur «la clarté», ils ont cessé de s'indigner collectivement, comme le résultat des élections de 1998 en a témoigné.

Pour ce gâchis, nous n'avons que nous, militants souverainistes et nationalistes, à blâmer. Car nous nous sommes endormis dans les bras de «sauveurs» qui n'en étaient pas, et nous avons perdu tout sens critique face à l'action gouvernementale.

Le Québec paiera bientôt le prix fort pour notre manque de sagacité politique. Nous pouvons toutefois nous racheter en préparant dès maintenant l'après-déluge.



Serge Truffaut

IDÉES

Journées sociales du Québec



Sur la scène politique ou culturelle, chacun défend ses droits individuels sans trop s'alarmer de l'érosion des droits des plus fragiles.

Vivre ensemble, un art à réinventer

La consommation, comme mode de vie et de penser, isole

Après Chicoutimi, Sherbrooke, Rimouski, Hull et Québec, ce sera au tour de Montréal d'accueillir en mai prochain les quelque 500 militants qui participent aux Journées sociales du Québec. Engagés dans leurs milieux religieux, communautaires et syndicaux, ces chrétiens préparent leur sixième rencontre en réfléchissant au manifeste qui suit, préparé par le comité organisateur et signé par Guy Païement, président du comité.

GUY PAÏEMENT

Président du comité organisateur des Journées sociales

Depuis la Révolution tranquille, la société québécoise a profité à fond de la modernité. Sur le plan de la technologie, nous sommes parmi le peloton de tête dans plusieurs domaines. Nous avons aussi intériorisé le monde envoûtant de la consommation. Malgré plusieurs secousses, le monopole de la société de marché ne semble pas nous avoir encore ébranlés. Sur la scène politique ou culturelle, chacun défend ses droits individuels sans trop s'alarmer de l'érosion des droits des plus fragiles; les plus malins, eux, savent utiliser les lobbies pour infléchir les décisions en leur faveur.

Le bien commun n'empêche pas grand monde de dormir, et tout se passe comme si nous étions devenus des clients d'une foire politique où les divers partis utilisent les astuces des publicitaires pour conserver ou augmenter leur part de marché.

Cette description est tellement courante que les changements importants qui se dessinent échappent à plusieurs. Dans tous les milieux, en effet, de nouveaux enjeux se mettent à pousser et des pratiques fragiles les expérimentent. Qu'il suffise de mentionner les pressions pour dénoncer la précarité des emplois chez les jeunes ou l'iniquité salariale pour les femmes, le refus de l'affaiblissement des instances démocratiques au profit des lobbies, la redécouverte que l'eau et la forêt sont des richesses collectives à conserver pour tout le monde, ou encore les multiples efforts pour jeter des ponts entre des identités culturelles éclatées.

En avons-nous encore la capacité?

Au cœur de celles-ci montent une revendication et un appel de fond: sommes-nous encore capables de vivre ensemble? En avons-nous le goût et l'énergie? La consommation, comme mode de vie et de penser, isole. Au supermarché, chacun est tout seul avec son panier. Il est aussi devant la multiplicité des choix et des valeurs qui sollicitent son adhésion, et c'est sans doute pourquoi une anxiété diffuse et permanente l'envahit.

Voilà pourquoi de plus en plus de gens, en particulier des jeunes, sentent d'instinct qu'il leur faut retrouver ce qui est à la base de tout échange marchand et de tout exercice démocratique. Le lien social, le lien à l'autre, le goût d'entrer en rapport avec l'autre devient alors la richesse à retrouver ou à réinventer.

Nous savions déjà que le marché ne crée pas la confiance dont il a besoin pour fonctionner mais qu'il la présuppose. Quand cette confiance s'effiloche, les plus grandes entreprises piquent du nez à la Bourse. De même, l'État ne crée pas le lien démocratique, mais il s'en nourrit. Quand ce lien fait place au seul intérêt individuel, la politique devient une foire où chacun essaie de tirer le plus de profit possible. Le client politique pourra alors magasiner et vendre son adhésion au plus offrant, voire tout simplement changer de parti comme on change de savon ou de chaîne à la télé.

La fraternité redécouverte

C'est le lien à l'autre qui rend possible tout changement majeur. Pour reprendre la trilogie qui nous vient de la Révolution française, la liberté et l'égalité ne peuvent survivre longtemps sans la fraternité. C'est l'expérience de la fraternité qui redonne le goût de lutter contre les dominations et les privilèges. C'est elle qui, aujourd'hui, semble toute fragile et qui, pourtant, est en train d'être redécouverte, recherchée, explorée. En son nom, certains changent de travail et se donnent plus de temps avec leurs proches. D'autres inscrivent des temps libérés dans la trame de leurs activités et découvrent des complicités avec des gens exploités du Tiers-Monde. D'autres refusent une organisation du travail à deux vitesses et poussent pour changer le code du travail. Des milieux d'affaires découvrent le déficit en capital social de leur entreprise et comprennent les coûts énormes qui en résultent.

Des politiciens s'interrogent sur leur rôle au Parlement et rêvent de ces lointaines assemblées de cuisine où des citoyens se regroupaient avec eux pour résoudre des problèmes concrets.

Il en va ici d'une découverte partagée où la façon de

se comprendre comme personne et comme citoyen sort de la pensée dominante. Les autres cessent d'être à l'extérieur de nous et commencent à nous habiter. Les personnes ne sont pas seulement des individus poussés par leurs seuls intérêts mais des êtres capables de créer des liens et d'en être nourris.

Pour les croyants, cet enjeu est d'autant plus important qu'il constitue le seul sacré qui soit incontournable. Son affaiblissement conduit rapidement à la domination des pouvoirs de toute couleur. Le partage tragique de la même condition humaine, la compassion active deviennent lentement impensables ou réservés à quelques-uns.

Le bricolage spirituel, au lieu d'être un chemin ouvert, se révèle vite une autre façon de s'ajuster à la société de consommation. De plus en plus enfermée, chaque personne intériorise la domination de ceux qui tentent de faire payer, par tous, les risques qu'ils font courir à la planète et à nos sociétés. En bout de piste, la peur et la fatalité érodent tout désir de créer du neuf, tant il est vrai que le sens de notre aventure humaine se découvre toujours dans un partage incontournable.

Le lien fraternel à l'autre, le dialogue qu'il engendre, ne constituent pas seulement la matrice de toute société. Ils demeurent aussi le lieu par excellence où nous pouvons découvrir ensemble notre propre humanité. Cette dernière n'est pas fermée. Elle n'est pas une marchandise. Elle est un chemin que l'on emprunte et que l'on n'a jamais fini d'explorer. Voilà pourquoi nous croyons en savoir beaucoup moins sur les humains que nous sommes que tous les marchands qui tentent de cataloguer et d'acheter les gènes ou les organes d'un être que l'on a coupé des autres et de lui-même.

Comme croyants, nous comprenons à cet égard l'évangile moins comme une marchandise à vendre qu'une obligation que nous nous imposons. Elle ouvre au dialogue avec l'autre et invite à baliser ensemble de nouveaux chemins pour que notre société soit habitable et notre monde viable pour toutes les générations qui suivront.

En mai prochain, lors des Journées sociales à Montréal, nous emprunterons cette lunette pour prendre acte des enjeux qui changent dans le monde de l'économie, du politique et de la culture. Nous regarderons aussi les pratiques neuves qui sont à l'œuvre et qui dessinent, déjà, de nouvelles pistes à cet art de vivre ensemble. Pour reprendre le slogan de Porto Alegre, oui, un autre monde est possible. Il se trace des chemins dans notre milieu. Nous en sommes, avec beaucoup d'autres, et, de bien des façons, des artisans têtus.



Norman Spector

Armes à feu: aucune surprise

Je suis étonné de vous voir surpris. Il faut dire que j'ai longtemps travaillé à Ottawa et qu'avant cela j'avais œuvré pendant dix ans comme fonctionnaire provincial. Je me demande comment on peut être surpris qu'un registre d'armes à feu puisse coûter un milliard de dollars.

Ce n'est pas là le premier raté d'Ottawa ni le dernier, à en juger par les débats sur la ratification du protocole de Kyoto ou les soins de santé. Voici une liste de moyens pour qui aimerait limiter le nombre de ces ratages à l'avenir.

■ Méfiez-vous des politiciens qui veulent faire leur marque en politique ou qui désirent hâtivement léguer leur héritage politique, et pas seulement des gaffeurs habituels comme Allan Rock. Tout ministre qui songe à s'installer au 24 de la promenade Sussex devrait être suivi de près, en gardant à l'esprit que pour ses fonctionnaires, son insouciance est très difficile à contrôler.

■ Restez sceptiques lorsque des ministres prétendent tout connaître du fonctionnement de cet énorme pays si diversifié. Préparez-vous alors au pire s'ils ont besoin de la coopération des provinces (Kyoto, soins de santé). Et si des juristes sont impliqués dans la gestion de certains de ces programmes (le registre des armes à feu, par exemple), préparez-vous à ce que la vérificatrice générale intervienne.

■ Prenez garde aux politiciens qui étudient trop soigneusement les sondages. Les plus sages ou les plus expérimentés savent bien que les gens sont plus émotifs après une folie meurtrière. Nul besoin de dépenser des sous pour comprendre que les baby-boomers veulent avant tout aller au paradis — sans mourir —, et ce, sans payer la facture des soins de santé.

■ Soyez vigilants et tenez fermement les cordons de votre bourse quand vos leaders font la promotion des valeurs canadiennes (ou du modèle québécois) mais refusent de discuter de l'intérêt d'une initiative pour un citoyen et un contribuable. C'est de cette façon que Roy Romanow vend ses réformes du système de santé canadien, et c'est de la même manière qu'Allan Rock justifie son dernier gâchis. Imaginez combien de vies auraient pu être sauvées si nous avions utilisé ce milliard pour acheter des imageurs à résonance magnétique (IRM). Et M. Romanow se trompe sérieusement s'il pense que c'est en contrôlant les provinces que les fonctionnaires fédéraux allégeront les listes d'attente pour des chirurgies.

■ Soyez prompts à tourner la page la prochaine fois qu'un sondeur sera invité à commenter une question complexe. Savoir ce que mon voisin pense des fusils vaut-il un milliard de dollars pour Radio-Canada, voire un dollar pour Paul Desmarais? J'aurais préféré qu'un jeune journaliste intelligent examine les dépenses supplémentaires du ministère de la Justice et nous informe plus tôt du vrai coût du programme d'enregistrement des armes à feu. Et la prochaine fois qu'un sondeur se prononcera sur les soins médicaux, j'aimerais lire — avec tous les démentis qu'il implique la dimension de son échantillon — combien cela lui rapporte de faire affaire avec des gouvernements.

■ Soyez sensibles à cette tendance des médias à exclure les points de vue minoritaires, ce qui, au Canada, comprend les vues conservatrices. Sur les questions économiques ou fiscales, les conservateurs s'en tirent plutôt bien. Sur les questions sociales, la plupart des journalistes sont bien plus à gauche que les députés d'arrière-banc alliés — blancs, mâles et chrétiens — qui portent un chapeau de cowboy.

Depuis que la plupart des journalistes et des éditeurs habitent le centre-ville, que ce soit à Montréal, à Toronto ou à Ottawa, tout ce que disent les députés albertains ou saskatchewanais est présenté comme étant rétrograde, même dans les rares cas où cela relève simplement du bon sens. Ainsi, il n'est pas surprenant du tout que personne à Toronto ou à Montréal n'ait entendu parler du député Garry Breitkreuz avant la semaine dernière, bien qu'il ait pourtant insisté à maintes reprises depuis 1995 pour dénoncer le fait que le registre allait coûter un milliard aux contribuables.

■ Soyez inquiets lorsque vous voyez que le pouvoir concentré est exercé sans aucune imputabilité. Les députés de l'opposition auraient dû examiner les crédits du ministère de la Justice. Il est peu probable que nous apprenions jamais les noms des fonctionnaires qui, selon la vérificatrice générale, ont trompé le Parlement. Le système de Westminster ne fonctionne bien que lorsque les ministres vivent dans la peur de perdre leur emploi, ce qui n'est pas le cas depuis 1993. Les responsables du gâchis du dossier du registre des armes à feu ont été réaffectés à d'autres portefeuilles depuis longtemps.

Dans un État de parti unique, nous n'avons même pas la chance de mettre les libéraux à la porte pour les remplacer par un nouveau groupe de vauriens. Et, compte tenu de l'état des choses — une opposition fracturée et des sondages encore et toujours favorables aux libéraux —, il y aura bien du gaspillage avant que nous ne puissions nous sortir de cette situation.

nspector@hotmail.com

Norman Spector a été sous-ministre auprès de Bill Bennett, l'ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, et directeur du cabinet de l'ancien premier ministre Brian Mulroney.

Pour continuer sa mission

«Fédérer» les activités de la Télé-Université

ANNE MARREC

Directrice générale de la Télé-Université

La Télé-Université (TELUQ) fait actuellement l'objet de plusieurs commentaires dans les médias. Comme directrice générale de cet établissement, je me dois, en premier chef, d'expliquer la situation. Assumant depuis plus de neuf ans la direction de la TELUQ, constituante de l'Université du Québec spécialisée en enseignement à distance, je me suis, comme tout son personnel et ses syndicats, imprégnée de sa mission.

L'analyse du contexte actuel m'inspire les convictions et constats suivants.

■ A l'heure où il va de soi que la performance des établissements universitaires se mesure à la qualité scientifique, pédagogique et technologique de leur enseignement, au rayonnement de leurs recherches, à la motivation de leurs étudiants et à leur efficacité administrative, la TELUQ est fière de ses résultats. En dix ans, elle a doublé ses effectifs et son budget est en équilibre. Cette performance nous a valu le respect, et nous en remercions tous les intervenants, internes et externes.

■ A l'heure où le rayonnement international est une nécessité pour toute institution universitaire et pour ses étudiants, la TELUQ a depuis longtemps, grâce à

l'effort commun, obtenu une reconnaissance à l'étranger. Il lui faut maintenant consolider celle qu'elle obtient de son propre pays.

■ A l'heure où le e-learning met en évidence la valeur de l'enseignement à distance dans la nouvelle économie du savoir, la TELUQ reçoit de plus en plus de demandes pour de nouveaux programmes émanant d'une population adulte majoritairement féminine et active sur le marché du travail. Les étudiants et étudiants viennent chercher, à notre université, la possibilité d'apprendre sans se déplacer sur un campus.

■ A l'heure où toutes les universités, dans toutes les régions du Québec, doivent intégrer, dans leurs services de formation, l'enseignement à distance et les nouvelles technologies, la population québécoise devrait pouvoir recueillir le fruit de 30 ans d'investissements consentis à la TELUQ par des gouvernements visionnaires. On comprend que le recteur de l'UQAM, Roch Denis, semble partager ce point de vue. Nous espérons qu'il en sera de même pour toutes les constituantes de l'Université du Québec, notamment grâce au leadership éclairé du président de l'Université du Québec, Pierre Lucier. La TELUQ devrait y trouver son plein développement, l'ensemble du réseau de l'Université du Québec aussi. Les étudiants, surtout, en seront les premiers bénéficiaires.

■ À l'heure de la mobilité des étudiants et de celle des contenus d'enseignement grâce à Internet, il faut maintenant penser à organiser la diplomation multi-institutionnelle. Le réseau de l'Université du Québec constitue un terrain privilégié pour cette approche, aussi bien au Québec qu'à l'étranger. Il s'agit d'une valeur ajoutée pour les étudiants mais aussi d'une occasion de tisser des collaborations en enseignement, entre les professeurs des institutions, à l'image des partenariats de recherche.

En définitive, placer l'étudiant actuel et futur dans une communauté intellectuelle souple et multiforme qui le rende apte à s'intégrer et à faire avancer le monde dans lequel il vit est un enjeu majeur pour l'éducation au XXI^e siècle. C'est un objectif noble et incontournable. La TELUQ, avec son expérience d'université spécialisée dans l'enseignement à distance, et plus globalement l'Université du Québec, avec sa configuration en réseau, ont des atouts manifestes pour tenir compte de cet enjeu.

Le projet sur lequel les directions pédagogiques de la TELUQ et de l'UQAM se sont entendues cet automne est une illustration réussie de cette vision. Il faut donc maintenant l'opérationnaliser au plus vite. C'est dans cette optique que les deux chefs d'établissement concernés se sont entendus pour proposer à leurs instances une stratégie visant à fédérer leurs activités.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Jeanne Corriveau (sagittaire), Marie-Andrée Chouinard (éducation), Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Julie Carpentier (sports), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paire (santé), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précorêt (pages éditoriales, responsable des pages littéraires), Martin Dacos et Christine Dumas (relateurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels), à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Eric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gravel, Claude Turcotte, à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste), à l'information politique : Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Marie-Hélène Alarie (secrétariat à la rédaction), Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Ors-Diagne (commissaire), à la documentation : Gilles Paire (directeur), Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING : Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), LA PRODUCTION : Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida, INFORMATIQUE : Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE : Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt, L'ADMINISTRATION : Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross.

LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

TERRORISME

SUITE DE LA PAGE 1

militaires de la CIA et de restructurer le FBI, la police fédérale, «qui a échoué de façon répétitive», en raison de sa lourdeur bureaucratique, dans sa mission première qui est le renseignement intérieur et la lutte contre le terrorisme.

Mais au-delà des problèmes du FBI, c'est aussi l'incapacité des 13 différents services comme la CIA, la centrale de renseignement, ou la NSA, l'agence chargée des écoutes, à coopérer et à coordonner leurs actions qui est mise en cause.

Il leur est reproché de n'avoir pas su «rassembler et analyser les différentes informations en leur possession et en apprécier toute l'ampleur, ce qui aurait pu grandement accroître les chances d'empêcher les attaques du 11 septembre», résume le document.

Le rapport recommande également que la CIA, le FBI, les départements d'État et de la Défense enquêtent et prennent des mesures disciplinaires contre leurs agents ayant failli à leurs responsabilités.

Le sénateur républicain Richard Shelby, numéro deux de la commission du renseignement du Sénat, va toutefois plus loin que ses collègues en demandant notamment la démission du directeur de la CIA, George Tenet.

Les conclusions et les recommandations — dont une partie est restée confidentielle — marquent l'aboutissement de dix mois d'enquête de la commission conjointe du renseignement du Congrès.

Le sénateur Graham a aussi noté, en réponse à une question, que les 19 terroristes du 11 septembre, qui parlaient à peine anglais, auraient eu beaucoup de mal à organiser et exécuter seuls une telle opération sans l'aide d'un gouvernement étranger.

«Il est très possible que des gouvernements ou un gouvernement étranger aient facilité cette opération», a-t-il dit, en se refusant à citer des pays.

Le principal républicain siégeant à la commission, Richard Shelby, a également reconnu que de nombreuses questions à ce sujet restent sans réponse.

«Nous ne savons pas encore tout» et «nous devons notamment creuser la filière des financements du terrorisme», a-t-il ajouté en mentionnant l'Arabie Saoudite, dont de l'argent versé aux organisations charitables aurait abouti dans des mains terroristes.

Les deux commissions du renseignement ont interrogé des centaines de personnes, consulté un demi-million de documents et conduit 22 auditions dont 13 à huis clos avant de publier leur rapport.

Une organisation catholique poursuit

New York (AP) — Une organisation catholique vient d'intenter une poursuite contre la Ville de New York, lui reprochant de faire preuve de discrimination à l'endroit des étudiants catholiques en permettant que des symboles islamiques et juifs des fêtes de fin d'année soient affichés en public tout en interdisant les crèches de Noël. «Tout ce que nous demandons à la Ville de New York, c'est de traiter les catholiques de la même façon qu'elle traite les juifs et les musulmans», a déclaré William Donohue, président de la Ligue catholique. «Cela n'est rien d'autre que de la discrimination religieuse.» Dans sa poursuite, déposée lundi en Cour fédérale, l'organisation estime que la politique du service municipal de l'éducation est contraire à la Constitution des États-Unis parce qu'elle reconnaît comme symboles profanes le menorah juif, chandelier à sept branches, de même que l'étoile et le croissant islamiques.

Rectificatif

Dans l'article intitulé «Plus de Montréalais francophones, mais...», paru dans notre édition d'hier, nous laissons entendre que les Montréalais d'origine arabe représentaient 12 % de la population de la région montréalaise. Il aurait plutôt fallu écrire que ceux-ci représentent maintenant 12 % de l'ensemble des allophones de la région montréalaise. Nos excuses.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

Selon l'indice de rareté de l'eau (IRE), les dix pays qui ont le meilleur bilan général en matière d'eau sont, par ordre, la Finlande, le Canada, l'Islande, la Norvège, la Guyane, le Surinam, l'Irlande, la Suède et la Suisse. Les dix derniers sont, en partant du dernier, Haïti, le Niger, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Malawi, Djibouti, le Tchad, le Bénin, le Rwanda et le Burundi.

L'IRE, mis au point par une équipe de chercheurs en concertation avec une centaine de spécialistes, se base sur cinq critères: l'état de la ressource, son accessibilité, la capacité de gestion, les pratiques et l'impact environnemental. Il vise à identifier les meilleurs et les pires dossiers de l'eau sur la planète.

Pour les analystes qui ont produit l'IRE, il existe des liens importants entre pauvreté, structures sociales, intégrité environnementale, disponibilité de l'eau et santé. Ce lien est particulièrement évident, selon Caroline Sullivan, du Centre d'hydrologie et d'écologie de Wallingford, en Angleterre, entre l'état des eaux et sa disponibilité d'une part, et le revenu des gens et des sociétés d'autre part. Cette question, dit-elle, sera au cœur des débats du troisième Forum mondial de l'eau au printemps, où plusieurs veulent proposer d'autoriser le secteur privé à investir et à fournir les services d'eau là où les gouvernements nationaux n'ont pas les moyens de le faire.

Ce lien est patent, affirme le Dr Sullivan, en comparant le cas d'Haïti à celui de la République dominicaine. Les deux pays partagent la même île des Caraïbes. Mais Haïti arrive au 147^e rang du bilan alors que la République dominicaine se situe à la 64^e place. Les ressources en eau d'Haïti sont moins développées et bénéficient de peu d'infrastructures; en somme, le contraire de la république voisine où la population est généralement plus éduquée, dotée d'un meilleur revenu, ce qui a permis d'éviter l'assèchement des aquifères par un déboisement intempestif.

EAU

faute de pourvoir la population avec un autre combustible que les arbres.

Deuxième au palmarès général, le Canada se situe au 19^e rang pour ce qui est des usages et des pratiques: dans ce domaine, sa forte consommation par habitant et le gaspillage de ses eaux par les entreprises font plonger sa cote.

Les États-Unis, 32^e au classement général, n'ont obtenu que la moitié des points (10,2 sur 20) au chapitre de l'état de la ressource en raison de l'épuisement des aquifères de l'Ouest, une région semi-désertique dont les fermiers et les villes achèvent d'épuiser les réserves souterraines. Ils occupent cependant la 6^e place du palmarès pour leur gestion environnementale mais plongent au 147^e rang pour leur consommation excessive dans les secteurs résidentiel, industriel et agricole. Ils détiennent le record de consommation d'eau par habitant sur la planète.

De son côté, le Royaume-Uni se classe au 11^e rang et la France, au 18^e dans le palmarès général, suivis de loin par l'Allemagne, au 35^e rang en raison du piètre état de sa ressource et de ses pratiques abusives.

En matière de «capacité de gestion», définitive comme le pouvoir d'acheter, de gérer et d'influencer les stratégies relatives aux eaux, on trouve aux premières places, dans l'ordre, l'Islande, l'Irlande, l'Espagne, le Japon et l'Australie. Ces pays se caractérisent par de hauts revenus et de hauts niveaux d'éducation, de sorte qu'ils peuvent se payer des stratégies relativement fiables. Aux derniers rangs, on retrouve la Sierra Leone, le Niger, la Guinée-Bissau, le Mali et la République centrafricaine.

Le critère «ressource» évalue la disponibilité de l'eau par habitant plutôt qu'en termes absolus. C'est ce qui explique que le Canada, qui possède 9 % des eaux de la planète, n'est pas dans le peloton des cinq premiers, qui sont, par ordre, l'Islande, le Surinam, la Guyane, le Congo et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les pays les moins nantis en eau par habitant sont les Émirats arabes unis, le Koweït, l'Arabie Saoudite,

la Jordanie et Israël (on ne mentionne pas la Palestine où la situation serait pire qu'en Israël).

L'accessibilité à l'eau, troisième critère de l'étude, est à son meilleur dans 21 pays qui obtiennent tous des scores très élevés. En tête, l'Autriche, la Barbade, la Belgique, le Canada, la Croatie et la Finlande, suivis de grands pays comme la France, l'Angleterre et les États-Unis. Dans ce peloton, on trouve des pays qui ne sont pas nécessairement bien nantis en eau, comme les États-Unis, mais qui ont néanmoins les moyens financiers de répondre à leurs besoins, même en gaspillant... Au bas de cette échelle, l'Érythrée, le Tchad, l'Éthiopie, le Malawi et le Rwanda.

En ce qui a trait aux usages ou aux pratiques, les États-Unis se retrouvent au dernier rang, non seulement en raison de leur forte consommation par habitant mais aussi pour avoir la consommation d'eau la plus élevée par dollar de production industrielle. Les Américains sont devancés à la queue du palmarès par Djibouti, la Nouvelle-Zélande et l'Italie. En tête des pays qui ont les usages ou les pratiques les plus économes, on retrouve le Turkménistan, l'Indonésie, la Guyane, le Soudan et la Guinée équatoriale.

Côté gestion environnementale, un critère qui mesure la stabilité des écosystèmes dépendants de l'eau, les cinq premiers sont la Finlande, le Canada, la Grande-Bretagne, la Norvège et l'Autriche. Les États-Unis arrivent ici au 6^e rang. À l'opposé, on retrouve Haïti (plusieurs espèces aquatiques menacées), le Maroc, la Mauritanie, la Jordanie et la Belgique, où les écosystèmes aquatiques seraient à peu près totalement atrophies.

Les experts du Conseil mondial de l'eau estiment que 20 % de la population mondiale, répartie dans 30 pays, faisait face à des pénuries d'eau en l'an 2000. Ce pourcentage, ajoutent-ils, devrait toucher 30 % de la population mondiale en 2025 et frapper 50 pays. Si rien n'est fait d'ici là, les pénuries affecteront alors 2,3 milliards d'humains.

DYLAN

SUITE DE LA PAGE 1

tard, surgi de nulle part, le spectacle refait surface sur disque. Mieux, *The Bootleg Series Vol. 5 - Bob Dylan Live 1975 - The Rolling Thunder Revue* contient quatre titres enregistrés le 4 décembre de cette année-là. Le soir de Montréal. Mon soir.

Et pas n'importe quels titres. Deux chansons importantes données à l'acoustique, *It's All Over Now, Baby Blue* et *Love Minus Zero / No Limit*, et deux autres avec le groupe au complet, *A Hard Rain's A-Gonna Fall*, jouée à la manière très gitane de l'album *Desire*, et surtout une rarissime lecture de *Tonight I'll Be Staying With You*, beauté méconnue de l'album *Nashville Skyline*. Les deux extraits de film fournis sur le DVD complémentaire proviennent également du spectacle de Montréal: en très gros plan, le Dylan à faciès blanchi sert magnifiquement *Tangled Up In Blue* et *Isis*.

Il y a plus, bien sûr. Les autres spectacles échantillonnés — à Boston, Cambridge et Worcester — ravivent idéalement le répertoire du Dylan de cette époque faste, mêlant les titres attendus (notamment une version étonnamment appliquée de *Mr. Tambourine Man*) au matériel alors tout frais des albums *Blood On The Tracks* et *Desire* (*Simple Twist Of Fate*, *Oh, Sister, Sara*, *One More Cup Of Coffee*, *Hurricane*).

Pour tout dire, c'est exactement comme je m'en rappelais. La voix de Dylan. Le violon de Scarlet Rivera qui s'insinuait partout. Les harmonies de Ronce Blakely. La drôle de cymbale à l'envers que frappait Howie Wyeth à la fin de chaque roulement. McGuinn au micro avec Dylan pour *Knockin' On Heaven's Door*. Joan et Bob réunis. De fait, j'aurais pris le spectacle en entier, avec les contributions d'Elliot, Baez et McGuinn, même Ronson reprenant *Spiders From Mars*. Mais ne chipotons pas. Il y a une photo à l'intérieur du boîtier qui aurait pu être prise — au téléobjectif, avec un sacré bol à soupe — d'où j'étais. Même point de vue. J'en suis tout choqué. Comme si on avait tiré un cliché à partir de mon souvenir.

THE BOOTLEG SERIES VOL. 5
BOB DYLAN LIVE 1975
THE ROLLING THUNDER REVUE

Bob Dylan
Columbia (Sony)

L'université Stanford se lance dans le clonage thérapeutique

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington (AFP) — L'université Stanford (Californie) a annoncé son intention d'extraire des cellules souches à partir d'embryons humains clonés, devenant ainsi la première université privée américaine à se lancer publiquement dans le clonage humain à des fins thérapeutiques.

Ces recherches vont débiter grâce à un don privé anonyme de 12 millions de dollars. Elles seront dirigées par le Dr Irving Weissman, un des meilleurs spécialistes américains dans le domaine des cellules souches, a indiqué l'université dans un communiqué.

Le Dr Weissman s'est défendu de vouloir créer des clones humains. «Nous sommes totalement opposés au clonage humain reproductif», a-t-il dit au quotidien *USA Today*. Mais la technique qui sera utilisée, dite «transfert nucléaire de cellule somatique», sera bien la même que celle retenue pour le clonage de la brebis Dolly en 1996.

Le principe consiste à prendre une cellule adulte et à la fusionner avec un ovocyte auparavant vidé de son noyau et, donc, de son matériel génétique. Mais au lieu d'être implanté dans l'utérus (clonage reproductif), l'embryon humain, autorisé à grossir quelques jours, est ensuite détruit afin de pouvoir en extraire les cellules souches.

Ces dernières sont des cellules au stade indifférencié, capables d'évoluer en des lignées de cellules spécialisées (sang, foie, muscle, etc.). Elles pourraient permettre un jour de «réparer», voire remplacer, des organes endommagés et aussi de guérir des maladies aujourd'hui incurables.



ARCHIVES LE DEVOIR

«Les températures n'ont pas été idéales. Les mois d'août et de septembre ont été exceptionnellement chauds», souligne le vice-président aux finances de la compagnie, Jacques Fournier. «À l'ouverture, nous n'avions que de la marchandise d'automne.»

AILES

SUITE DE LA PAGE 1

et amortissements. La perte nette enregistrée est due à un accroissement important des charges de financement de l'amortissement provenant principalement des investissements majeurs effectués dans l'enseigne Les Ailes de la mode.

Depuis février, le Groupe San Francisco a encaissé des pertes de 1,35 million de dollars, et ce, malgré des ventes de 191,1 millions de dollars (soit une hausse de 11,1 %). Et les dirigeants prévoient une fin d'année difficile. «Nous étudions différentes mesures qui devraient nous permettre de réduire nos coûts d'exploitation dans les prochains mois, tout en optimisant nos activités les plus rentables», précise Jacques Fournier.

La perte du troisième trimestre de 2002, qui s'est terminée le 2 novembre, équivaut à 8 ¢ par action. À pareille date l'an dernier, l'entreprise avait enregistré un bénéfice net de 213 000 \$, soit un rendement de 2 ¢ par action. En 2001, l'entreprise avait fermé ses livres avec un bénéfice d'exploitation de 10,8 millions de dollars.

Quand il est question du nouveau magasin du centre-ville, la direction de San Francisco parle d'une période de rodage. Elle souligne également l'effet du ralentissement que connaît présentement le commerce de détail dans ses créneaux et l'intensification de la concurrence.

«C'est encore un bébé et il est toujours à la pouponnière», insiste Jacques Fournier. Le magasin n'a que quelques mois. L'affluence pourrait être meilleure, mais ce n'est pas ce qui a fait la différence. Ce sont vraiment les conditions climatiques.

Par ailleurs, Les Boutiques San Francisco ont profité de la divulgation de leurs résultats trimestriels

pour annoncer le départ du président et chef de l'exploitation Guy Charron. On affirme que ce dernier «a choisi de réorienter sa carrière» et remis sa démission. Paul Delage Roberge intégrera dorénavant les responsabilités de M. Charron aux siennes. Autre départ: Robert Chevrier quittera le conseil d'administration le 31 janvier prochain.

Le Groupe San Francisco a ouvert le magasin Les Ailes de la mode de la rue Sainte-Catherine le 7 août dernier. Cette inauguration avait été fort médiatisée et le président du conseil et chef de la direction, Paul Delage Roberge, avait alors soutenu que l'endroit serait rentable dès sa première année.

Installée sur quatre étages de l'ancien magasin Eaton, la mégasurface représente un investissement de 40 millions de dollars en incluant l'inventaire. «Si notre chiffre d'affaires par pied carré était le même que dans nos autres magasins de banlieue, nous serions comblés, mais nous avons fait des calculs plus modestes», avait indiqué M. Roberge.

Le Groupe San Francisco compte 184 boutiques et cinq grands magasins au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. La société regroupe les enseignes San Francisco, L'Officiel, San Francisco Maillot, Bikini Village, West Coast, Victoire Delage, Moments intimes et Les Ailes de la mode.

Cette dernière enseigne repose sur un concept de service personnalisé. Les magasins mettent ainsi tout en place afin de prolonger le séjour des clients (que la compagnie désigne comme des invités) dans l'immense boutique de mode et de décoration. Le magasin Les Ailes de la mode du centre-ville montréalais renferme notamment un salon de coiffure, une garderie, un bar à vodka, un petit cinéma et un carrousel.